



L'EXPRESS

POLITIQUE

MANNING ÉCRIT AUX QUÉBÉCOIS

Promettant un fédéralisme renouvelé imprégné de la vision réformiste, le chef du Parti réformiste, Preston Manning, a fait parvenir une lettre ouverte aux Québécois dans laquelle il souligne que son parti respectera le verdict référendaire. M. Manning a jugé bon de s'adresser aux Québécois pour leur dire qu'il était « inutile de partir » et que le lendemain d'une victoire du NON annonçait des jours meilleurs. « Si les Québécois disent OUI à la séparation, nous respecterons leur décision, écrit le chef réformiste. Mais un OUI signifiera la fin de l'union économique et politique du Québec avec le Canada. Un OUI ne donnera pas naissance à un partenariat renouvelé et meilleur avec le Canada », poursuit-il sans ambages. Selon M. Manning, un OUI ouvre la porte à de graves incertitudes, que ce soit au sujet des frontières, du sort des minorités linguistiques ou de la répartition de la dette. Selon lui, le NON est prometteur car il « peut mener à un nouveau type d'union économique et politique au sein du Canada. » Le chef réformiste promet un fédéralisme décentralisé qui fera une plus grande place aux provinces dans les domaines de la langue et de la culture, de la prestation des services sociaux, de la santé et de l'éducation et des ressources naturelles.

D'après PC

HAUSSE DE LA PENSION DE VIEILLESSE

Les bénéficiaires de la pension de la sécurité de la vieillesse verront leur chèque mensuel grimper de 392,41 à 394,76 \$ au cours du trimestre d'octobre à décembre, a annoncé hier le ministre des Ressources humaines, Lloyd Axworthy. Cette augmentation de 2,35 \$ a été établie en vertu de la hausse de l'indice des prix à la consommation.

D'après PC

PLAINTES DES MÉDECINS POUR LE OUI

Le président des Médecins pour le OUI, le Dr Jacques Papillon a dénoncé en termes virulents le favoritisme dont, à son avis, les hôpitaux anglophones du centre-ville de Montréal étaient l'objet dans une lettre envoyée en janvier au vice-premier ministre, Bernard Landry. Le Dr Papillon se plaint notamment de l'inaction du gouvernement du Parti québécois, qui considérait à l'époque la possibilité d'accorder d'importantes subventions à un consortium d'hôpitaux anglophones qui voulaient réaliser un méga-hôpital dans le centre-ville. Le médecin dit avoir expliqué à plusieurs représentants du gouvernement le « déséquilibre croissant » entre les subventions accordées aux hôpitaux affiliés à l'Université Mc Gill et à ceux associés à l'Université de Montréal.

D'après PC

BARIL ET LES JEUNES

Même s'il a admis franchement que les jeunes éprouvent énormément de difficulté à se passionner pour le débat en cours, le député Gilles Baril, responsable du dossier jeunesse auprès du chef du gouvernement, n'en demeure pas moins convaincu que les 18-30 ans rejettent clairement le statu quo constitutionnel. A l'issue d'une tournée dans toutes les régions du Québec, l'attaché jeunesse de M. Parizeau a soutenu, au cours d'une conférence de presse, hier, que « le trou noir de l'exclusion pour des dizaines de milliers de jeunes est inacceptable dans une société qui se dit riche. » Les jeunes que j'ai rencontrés, a-t-il dit, m'ont exprimé clairement que le statu quo constitutionnel, économique et social leur est nuisible.

D'après PC

UNE PUB « TROMPEUSE »

Le camp du NON juge « trompeuse » la publicité des souverainistes qui prétendent que le sort de la langue française serait menacé si le NON l'emporte au référendum. « On cherche à raviver les tensions linguistiques au moment où les Québécois ont fait la paix linguistique », a déclaré hier la députée libérale de Marguerite-Bourgeoys, Liza Frulla, en conférence de presse. Mme Frulla a assimilé cette publicité souverainiste à « une campagne de peur » alors que les gens du OUI « jouent avec des concepts délicats ». La page de publicité publiée hier dans tous les quotidiens du Québec fait état qu'avec un NON, les Québécois « seront condamnés à assister, impuissants, au déclin du français à Montréal ».

Autres informations, B4 à B7

L'assurance-chômage encore sous le couperet

Un document « secret » fait état d'une réorganisation et de nouvelles compressions

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le gouvernement Chrétien exclura des programmes fédéraux de formation les femmes qui retournent sur le marché du travail, les personnes qui sont à la recherche d'un premier emploi et les immigrants récemment arrivés. Par ailleurs, les chômeurs qui veulent accroître leurs compétences recevront dorénavant des prêts plutôt que des allocations.

C'est ce que révèle un document portant le mot « secret » rendu public hier par le député néo-démocrate Bill Blaikie. La page couverture indique qu'il a été présenté le mois dernier par le ministre du Développement des ressources humaines, Lloyd Axworthy, au comité ministériel chargé de réduire les dépenses et de réorganiser les activités gouvernementales.

Le gouvernement fédéral laissera les provinces former les assistés sociaux dont il s'occupait jusqu'à maintenant, soit quelque 15 p. cent du total. Il cessera ses « achats » auprès des provinces de cours de formation dans les institutions d'enseignement.

Ces changements s'inscrivent dans la réforme en profondeur de l'assurance-chômage (qui deviendra l'assurance-emploi) que le gouvernement Chrétien rendra publique après le référendum. Ils s'ajoutent aux nouvelles compressions dans ce programme qui devraient également être annoncées au cours de l'automne.

La définition de la clientèle dont s'occupera le gouvernement fédéral sera restreinte et ne comprendra plus que ceux qui reçoivent des prestations d'assurance-chômage ou ceux qui n'ont pas d'emploi et qui ont reçu des prestations au cours des trois dernières années.

Les provinces qui le voudront pourront administrer le nouveau programme fédéral à la conditions qu'elles se plient aux normes nationales et rendent compte des résultats obtenus. A l'endroit du Québec, M. Axworthy recommande d'adopter une « position » qui soit « défendable dans le contexte référendaire » même si elle est inacceptable aux yeux du gouvernement du PQ.

Il admet que certains éléments de la réforme « créeront des problèmes évidents pour les provinces », qui verront

leurs coûts augmenter. La définition plus étroite de la clientèle fédérale, explique-t-il, obligera bon nombre de personnes à recourir à des programmes provinciaux. La fin des « achats » de cours de formation et de programmes d'apprentissage aura les mêmes effets.

Il veut par ailleurs que chaque « client » n'ait qu'un seul dossier dans lequel seront enregistrés l'aide qui lui sera apportée par Ottawa, le gouvernement provincial et les organismes locaux, ainsi que les résultats obtenus.

Les programmes actuels d'aide à l'emploi, au nombre de 39, seront remplacés par cinq « outils » visant, espère-t-on, à remettre les gens au travail au moindre coût possible. Disparaîtront donc les prestations de formation (970 millions), les prestations de création d'emploi (144 millions), l'aide au travail indépendant (179 millions), l'aide à la formation « à des fins productives », soit les frais de cours, allocations supplémentaires, aide à la mobilité de la main d'oeuvre, à l'activité indépendante et au réemploi, qui coûtent 585 millions. Ils seront progressivement abolis et auront à toutes fins pratiques disparu à la fin de l'année financière 1996-97, pendant que les nouvelles me-

sures de « ré-emploi » seront graduellement mises en place pendant la même année.

En 1998-99, un milliard sera ainsi consacré aux prêts et allocations de formation. Le document précise que les prêts, accordés selon les besoins, seront consentis pour défrayer les coûts de la formation (frais de scolarité, livres) et les coûts de subsistance. Le gouvernement versera une subvention pour rembourser les frais d'intérêts pendant la durée des études. Des allocations non remboursables seront versées à ceux qui ne peuvent rembourser les prêts à cause de leurs perspectives d'emploi après leur formation.

Les autres mesures consisteront à aider les personnes à créer leur propre emploi (325 millions); à verser à un employeur, à un groupe communautaire, à un organisme public, à l'individu, etc. une partie du salaire d'une personne qui peut difficilement se trouver du travail (200 millions); à verser un supplément de revenu qui incitera par exemple les travailleurs saisonniers à occuper les emplois disponibles (250 millions); enfin, 500 millions seront consacrés à des projets locaux visant à améliorer les infrastructures, les services, les installations, etc.



Le ministre des Finances du Canada, M. Paul Martin, a eu droit à une ovation hier, à l'issue de son allocution devant l'Association des MBA du Québec.

« Martin mine sa crédibilité », soutient Landry

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Souverain, le Québec aura à négocier sa participation à l'Accord de libre-échange, a admis hier le ministre des Affaires internationales, Bernard Landry, qui prévoit toutefois que des « changements mineurs » seulement satisfiront les États-Unis et le Canada anglais.

« Il faut résigner le traité, personne n'a jamais nié cela, ne serait-ce que pour changer le chiffre trois par quatre », lance M. Landry. Outre le Québec, les États-Unis, le Canada et le Mexique seraient membre du nouvel ALENA.

Pendant des semaines, M. Landry a soutenu que le Québec pourrait profiter des accords internationaux dont fait partie le Canada à cause de la « règle de succession d'États », une thèse que contestait sérieusement le spécialiste Ivan Bernier, la semaine dernière, dans une étude commandée par Québec à l'INRS.

Hier, le ministre Landry avait convoqué la presse pour attaquer la sortie faite en matinée par le ministre fédéral des Finances, Paul Martin. Pour M. Landry, « le ministre Martin mine sa crédibilité » auprès des spécialistes et à l'étranger par sa sortie d'hier. On s'explique mal pourquoi une réouverture du traité de libre-échange serait un drame quand on se rappelle que Jean Chrétien en avait fait un engagement du PLC en 1993, souligne Bernard Landry.



Bernard Landry

Dire que Québec perdrait tout contrôle sur la politique monétaire fera sourire les spécialistes européens pour qui l'indépendance d'une banque centrale des pouvoirs politiques est absolument essentielle. Mais surtout, contrairement à ce que soutient Paul Martin, une renégociation de l'ALENA avec les trois autres partenaires du Québec ne serait « ni longue ni difficile », croit M. Landry.

Quand Ottawa signale qu'une trentaine de pays font la queue pour accéder à l'accord sur le commerce international — l'ancien GATT — il oublie de dire qu'il s'agit de pays de l'Est, des morceaux de l'ancienne URSS notamment, qui, à la différence du Québec, n'ont pas une économie de marché.

Pour M. Landry, un OUI le 30 octobre ne bouleverserait pas les pratiques commerciales. Le statu quo s'appliquerait tant qu'un autre traité ne serait pas signé.

Même avec une renégociation des traités, les politiques préférentielles d'achat, à Hydro-Québec par exemple, n'auraient pas à être éliminées, soutient-il. Les Américains ont leur « Buy America Act » et tous les barrages au sud du 45^e parallèle sont réalisés par le US Corps of Engineers.

Plus ces barrières disparaissent rapidement, mieux tout le monde s'en trouvera, dit M. Landry, « mais ce n'est pas parce qu'on adhère à un traité international qu'on est obligé, le lendemain, de faire disparaître tout genre de barrière », a-t-il dit.

L'union économique Canada-Québec ne se fera pas, prévient Martin

MARIO FONTAINE

L'union économique entre un Québec souverain et le reste du Canada ne se fera pas, a averti hier le ministre canadien des Finances, Paul Martin, dans un des discours les plus durs à avoir été prononcés jusqu'à présent sur l'attitude d'Ottawa dans l'après référendum.

Déjà intraitable sur l'union économique, M. Martin a en outre prédit au Québec plusieurs années de négociations ardues avant de pouvoir adhérer à l'ALENA et à l'Organisation mondiale du commerce, l'ancien GATT. Ces adhésions présentées comme quasi-automatiques et l'offre de partenariat contenue dans la question référendaire sont « deux prétentions dangereusement et fatalement vicieuses. Et sans leur réalisation, la thèse séparatiste s'effondre comme un château de cartes », a soutenu M. Martin.

Prenant la parole devant l'Association des MBA du Québec, le ministre des Finances a affirmé que « la séparation, c'est la séparation. Cela signifie purement et simplement la destruction certaine de l'union économique et politique avec le Canada. Les séparatistes prétendent que l'union économique est inévitable, qu'elle est dans l'intérêt objectif du Canada. Ils ont tort ».

Même si le Canada voulait négocier le même genre d'union économique qui existe aujourd'hui il ne le pourrait pas, car cela mettrait alors en péril ses ententes commerciales avec les autres pays, a poursuivi le ministre. Un exemple : si le Canada offre aux institutions financières d'un Québec souverain les

droits et privilèges d'une union économique, il est tenu selon les termes de l'Accord de libre-échange nord-américain de les offrir aussi aux États-Unis et au Mexique. Et Ottawa ne veut pas donner carte blanche aux grandes banques américaines pour s'implanter ici.

« Dès le début des négociations Canada-Québec, le géant américain fera partie de l'équation, soutient Paul Martin. Voilà bien le noeud du problème qui dépasse largement le secteur des banques. Les États-Unis saisiraient cette occasion inespérée pour renégocier nombre de protections essentielles que le Canada a obtenues à l'arraché pour lui comme pour le Québec. Pour aucune raison au monde le gouvernement canadien ne s'exposerait à de tels dangers. »

Quand et à quel prix ?

Du même souffle, le ministre pourfend « la couleur rose-bonbon des thèses séparatistes » voulant que le Québec puisse adhérer quasiment automatiquement à l'ALENA. À son dire, cette adhésion ne serait ni automatique, ni facile, ni rapide. Pire encore, elle pourrait être fort coûteuse.

Le Québec devrait tout d'abord prendre sa place au sein de l'Organisation mondiale du commerce, qui a remplacé le GATT le premier janvier dernier. Pour y parvenir, il faudra plusieurs années de négociations intensives, croit le ministre canadien.

Selon lui, « le Québec serait obligé de négocier des ententes séparées avec des dizaines de pays membres de l'OMC. Pas seulement avec des pays en développement, mais avec le G 7, com-

me les États-Unis, le Japon, les Européens... et le Canada. Les conditions posées par ces pays risquent d'être substantielles ».

Le ministre ne prétend pas qu'un Québec autonome ne deviendra jamais membre de l'OMC et de l'ALENA. La question, c'est le temps, les délais, l'incertitude que la souveraineté engendrerait selon lui. Une souveraineté qui ne protégerait pas davantage les français des pressions américaines, dit-il, rappelant l'actuel affrontement entre la France et les États-Unis sur la protection des industries culturelles.

L'homme d'affaires devenu politicien se défend de tenir des propos revanchards, de laisser l'émotion le guider. Le Québec ne sera pas le seul à subir les coûts de la séparation, tempère-t-il. Tous les Canadiens en assumeront une part, tous y perdront au change.

Le peuple en veut

Le ministre a refusé de rencontrer les médias pour donner des précisions sur ce discours qui a suscité de vives réactions. Ainsi il parlait encore au Reine Elizabeth que, quelques coins de rues plus loin, le premier ministre Parizeau assurait que si Paul Martin ne veut pas d'une union économique avec un Québec souverain, la pression populaire lui forcera la main.

« Il va bien falloir que ces gens-là consultent leur public. On sait qu'une majorité substantielle des autres provinces en veulent, et qu'une majorité de l'opinion publique québécoise en veut. Les deux peuples en veulent (de l'union économique) », a soutenu M. Parizeau.

SOLDE

Le jour: le samedi 30 septembre
L'endroit: dans le journal La Presse

LES DÉS SONT JETÉS

FABRICVILLE TIENT TÊTE À LA CONCURRENCE !

LA CIRCULAIRE MONTRE BIEN QUI EST EN TÊTE DE LA MODE !

Nous sommes tous des Québécois

Le pdg de la Standard Life, M. Claude Garcia, a suscité un réel malaise, dimanche, lors d'une assemblée partisane du camp du NON, en affirmant, dans un élan enflammé, qu'il fallait écraser les souverainistes. C'était une chose à ne pas dire.



Fondamentalement, cet incident n'est rien d'autre qu'un fait divers politique monté en épingle. M. Garcia n'est pas un élu, il n'est pas un leader du camp du NON et le chef Daniel Johnson s'est dissocié de ses propos. Et il serait en outre déraisonnable de voir autre chose dans sa sortie qu'une preuve de plus de l'incapacité chronique des représentants du monde des affaires de se plier aux codes et aux exigences du débat politique.

Mais la gaffe de M. Garcia aura au moins l'utilité de donner à toute la classe politique un leçon qui restera pertinente pendant toute la campagne référendaire. Il y a une limite à ne jamais franchir dans le débat politique; cette limite, c'est le manque de respect envers les citoyens et leur démarche.

Le vrai malaise suscité par la sortie du financier ne tient sans doute pas au fait qu'il ait voulu écraser ses adversaires. Nous savons très bien que tous les militants politiques souhaitent faire mordre la poussière à leurs vis-à-vis, même s'ils ont d'habitude la décence de pas exprimer à voix haute leurs pulsions guerrières.

Ce qui ne passe pas, c'est que ce désir de vaincre ait visé non

pas des leaders politiques ou un gouvernement, mais une partie importante de la population, des citoyens dont les convictions et les choix sont valides.

Les politiciens ne se gênent pas pour multiplier les injures et les insultes, comme nous l'a montré le débat sur la question référendaire à l'Assemblée nationale, qui volait fort bas. Tant que les politiciens se contentent d'injurier d'autres politiciens, comme ce fut le plus souvent le cas ces dernières semaines, on reste, en quelque sorte en famille.

Mais, s'il y a une règle cardinale en démocratie, c'est que jamais cette agressivité politique ne doit se retourner contre les électeurs. Non seulement faut-il s'incliner devant le choix que feront les Québécois, le 30 octobre prochain, mais il faut aussi respecter leur démarche et la validité des raisons qui les auront amenés à voter OUI ou NON.

C'est là un principe sacré qu'a transgressé M. Garcia. Comme l'ont fait de façon moins crue des leaders du OUI qui, en associant le refus de la souveraineté à la faiblesse, à la peur, ou à la démission, insultent des gens dont la démarche est légitime. Ou comme le ministre Guy Chevrette qui multiplie les injures envers les anglophones et les allophones, qui constituent 20 % de la population québécoise.

Cette surenchère risque à tout moment de faire perdre aux politiciens le sens des perspectives. Même si le débat référendaire divise inévitablement la population en deux camps, ils ne doivent jamais oublier que nous sommes tous des Québécois. Et qu'après ces cinq semaines de campagne, nous devons tous vivre ensemble pendant des décennies et des généra-

tions. C'est la responsabilité de la classe politique d'éviter que le déchirement référendaire ne laisse des cicatrices indélébiles.

Cette obligation pèse encore plus lourd sur les leaders fédéralistes. Les sondages et les tendances lourdes de la campagne nous indiquent que la victoire du NON est pratiquement certaine, et qu'elle sera probablement décisive. La victoire, dans un débat comme celui-là, s'accompagne de devoirs.

Souvenons-nous du prix que le chef du camp du NON, lors du référendum de 1980, M. Claude Ryan, a dû payer pour son attitude arrogante et peu généreuse le soir de la victoire.

Bien sûr, les leaders du camp du OUI, M. Jacques Parizeau en tête, doivent déjà penser à l'après-référendum, même dans la perspective de la défaite, surmonter l'amertume que l'on voit déjà polindre et éviter de couper les ponts avec leurs adversaires. Les membres du gouvernement péquiste doivent se rappeler qu'ils devront continuer à gouverner une société qui a majoritairement dit NON et à représenter des citoyens qui ont rejeté leur projet.

Mais les leaders du camp du NON, après avoir contribué à rejeter le projet souverainiste, auront le devoir de rassembler les Québécois et de leur proposer autre chose. Le ministre fédéral Marcel Massé notait, cette semaine, qu'on ne pourra pas mettre de côté les tenants du OUI; vous devez les réintégrer, leur donner l'espoir que la société va continuer à se développer, même si leurs espoirs ne se sont pas réalisés.

Ce n'est certainement pas en insultant une partie de l'électorat que les porteurs du projet fédéraliste réussiront à rassembler les Québécois.

Alain DUBUC

Secrets de famille

Tristes et stoïques jumelles Dionne. À l'âge de 61 ans, les trois survivantes subissent à nouveau le supplice des médias. Mais, cette fois, avec leur consentement.



D'abord chez Denise Bombardier, samedi soir, à *Raison Passion*, où le téléspectateur était gêné, non pas à cause des questions de l'intervieweuse, mais des lourdes secondes de silence qui précédaient les réponses des trois jumelles. Trop souvent par un oui, ou par un non.

La grande révélation de la soirée fut que les célèbres jumelles ont été agressées sexuellement par leur père dans leur pré-adolescence.

Le week-end prochain, c'est Janette Bertrand qui sondera leur cœur et leurs souvenirs. La chroniqueuse de *La Presse*, Louise Cousineau, a déjà visionné l'émission. Elle écrivait, hier, que les jumelles sont beaucoup plus à l'aise avec Janette. Elle les aurait presque apprivoisées.

D'entrée de jeu, excluons la chasse des médias pour le scoop de l'entrevue. C'est de bonne guerre. La promotion du livre-vérité portant sur elles, rédigé par l'écrivain Jean-Yves Soucy, dépasse l'anecdote.

On ne peut qu'éprouver du respect pour ces trois femmes qui indubitablement ont beaucoup souffert et ont vécu avec leur secret durant toutes ces années.

Dans leur première enfance au bunker-jardin, très heureuses avouent-elles, elles ont été des chiens de cirque offerts au monde entier. C'était la première fois qu'une femme, leur mère, mettait au monde cinq filles d'un seul coup. À cette époque, le gouvernement de l'Ontario s'est enrichi à leurs dépens, alors qu'elles vivaient actuellement.

À la suite de la télédiffusion de la première émission chez Mme Bombardier, une première question surgit: pourquoi ont-elles accepté, malgré tout ce qu'a pu comporter de douleurs pour elles cette présence à l'écran, d'« essayer » de parler publiquement?

Peut-être pour exorciser leurs peines et leurs angoisses maintenant qu'elles sont vieillissantes. Une sorte de thérapie de réparation. Et pour démythifier, malgré leur évidente inexpérience à communiquer verbalement, tout ce qui a été dit, écrit et raconté à leur sujet. Faire « parler » le livre de leurs confidences.

La réponse leur appartient. La sourde douleur d'Annette, d'Yvonne et de Cécile nous étirent.

Claudette TOUGAS



DRÔTES RÉSERVES

EN REPRISE

La boîte aux lettres



Robert Bourassa

Appel à Robert Bourassa

Monsieur Robert Bourassa,

■ C'est un de vos fidèles partisans qui vous écrit. En effet, j'étais l'un des vôtres, dès 1970, lors du congrès libéral qui vous a élu chef du parti. J'y étais en tant que délégué des jeunes du comté de Kamouraska. J'avais alors été gagné par votre sens de l'organisation et par votre leadership.

Étant membre du Parti libéral, depuis 1961, j'ai accompagné vos candidats dans vos campagnes électorales. Puis, je vous ai admiré dans vos manières de défendre les intérêts des Québécois: lorsque vous vous êtes tenu debout à Victoria, lors de vos élan sur notre souveraineté culturelle, lors de votre engagement sincère en cours de négociation sur les accords du

lac Meech, lorsque vous avez déclaré « Désormais, le Québec sera libre de ses choix », lorsque vous avez lancé la commission Bélanger-Campeau, lorsque votre parti, mon parti, a voté le rapport Allaire...

Ce que je vous demande, aujourd'hui c'est d'être constant avec le personnage en qui j'ai cru. Pendant la campagne référendaire qui s'amorce, prenez une position ferme pour l'autodétermination du Québec. Proclamez haut et fort que le peuple du Québec a le droit démocratique de devenir souverain. Soyez franc, dites que, selon votre expérience, il est impossible de changer quoi que ce soit à la constitution canadienne, que le Canada anglais n'acceptera jamais de reconnaître le Québec comme société distincte, encore moins de lui accorder les pouvoirs réclamés par le Parti libéral dans le rapport Allaire.

Après ce geste historique, retournez dans vos terres. Vous serez heureux d'avoir pensé à vos enfants et petits-enfants, car la souveraineté du Québec c'est essentiellement pour eux...

J'espère pouvoir jeter à la décharge teuse les propos de Monsieur Lisée.

Fernand NADEAU
Pohénégamook

Pour une question claire

Monsieur Jacques Parizeau,

■ Même s'il est trop tard, je veux vous dire quels changements j'apporterais à votre question référendaire. Le libellé devrait être le suivant:

« Acceptez-vous que le Québec devienne un « pays » après avoir « obtenu » du Canada un partenariat économique et politique dans le cadre de ce que l'on a l'intention de faire pour l'avenir du Québec? »

« Offrir » ne veut pas dire « obtenir ». « Projet » veut dire: ce que l'on a « l'intention » de faire.

Quant à l'entente signée le 12 juin 1995, bon nombre de gens ne la connaissent même pas.

La question devrait être simple et claire pour tout le monde, analphabètes comme gens instruits.

Êtes-vous pour la « séparation » du Québec, oui ou non?

Florence LAPIERRE
Montréal

Offre de bon voisinage

■ Avez-vous entendu la publicité du camp du NON qui compare l'indépendance du Québec à un divorce et l'offre de partenariat à un remariage impossible? Elle me fait rire à chaque fois...

Les « stratèges » de monsieur Johnson ont choisi un bon exemple, mais ils l'ont biaisé, comme d'habitude.

Plusieurs d'entre vous, comme moi, ont vécu un divorce. Combien ont voulu se remarier - avec la même personne, s'entend? Lorsque la décision est mûrement réfléchie, et ici ça fait trente ans qu'on y pense, on n'offre pas un remariage. Cependant, c'est presque toujours le cas, les ex-époux doivent continuer à faire affaires ensemble. Et ces affaires sont réglées par un « traité » signé de bonne foi par les deux parties, d'égal à égal.

L'offre de partenariat n'est pas une offre de remariage, c'est une offre de bon voisinage, entre gens égaux. Et, contrairement à bien des contrats de divorce, elle sera à l'avantage des deux partenaires!

Pour moi il ne fait aucun doute que, quoi qu'en disent les fédéralistes aujourd'hui, au lendemain d'un OUI ce sera « business as usual ». Les divorces à l'amiable, ça se fait de plus en plus!

Michèle MORIN
Pierrefonds

Est-ce si terrible de faire partie du G7?

■ Si l'histoire a empêché les Canadiens français de se développer aussi rapidement que les anglophones, c'est

en raison de plusieurs facteurs mais ce n'est certainement pas à cause du Canada.

La preuve? La vitesse à laquelle le Québec, lors de la Révolution tranquille, a réussi à rattraper son retard et à devenir une société moderne qui n'a plus rien à envier aux autres et qui continue de progresser. Le Québec a fait la preuve qu'il peut se développer en toute harmonie à l'intérieur de la fédération canadienne. Bien que la fédération ne soit pas parfaite, sa souplesse fait qu'elle s'adapte aux nouvelles réalités et aux besoins de changements pour les années à venir, besoins qui ne sont pas pour la seule province de Québec, mais qui font maintenant partie des revendications quotidiennes de tous les membres de la fédération, d'un océan à l'autre.

La séparation ne servirait qu'à isoler la province et à priver le Québec des nombreux avantages qu'il possède déjà en étant membre de l'Union. Est-ce si terrible de pouvoir faire partie du groupe sélect des sept pays les plus industrialisés (le groupe le plus influent économiquement et politiquement), de bénéficier des répercussions de la prochaine zone de libre échange du Pacifique APEC (la plus grande zone commerciale de la planète), d'être reconnu et respecté mondialement?

Le seul obstacle à l'épanouissement des Québécois n'est pas la fédération canadienne, mais bien ces faux prophètes qui cherchent à inventer des maux qu'ils créent de toutes pièces. Une fois de plus, l'Organisation des Nations unies, quoi que l'on en dise, confère au Canada le titre de numéro Un au monde en ce qui a trait à la qualité de vie de ses citoyens et cela ne laisse personne indifférent.

Jean-François BILODEAU
Outaouais

50% plus un n'est pas suffisant

Monsieur Parizeau,
■ Je suis né à LaSalle, en décembre

1964, d'un père et d'une mère nés à Montréal d'immigrants italiens. Ma langue maternelle est le français. Je me compte privilégié de maîtriser cette très belle langue, et je le dois à mes parents qui, désireux de m'intégrer à mon milieu, m'ont envoyé étudier en français (avant la Loi 101, et dans de bonnes écoles) de la maternelle jusqu'à la fin du cégep.

Et enfin, malgré mon admiration et mon amour du fait français qui persiste et signe au sein de l'Amérique du Nord, je souhaite que le Québec demeure au Canada. Mais cela importe très peu, de même que vos propres sentiments en faveur de la souveraineté. Le véritable sujet de ma lettre, ce qui compte, c'est l'opinion de la population du Québec, de votre électoralat.

Ma question est donc la suivante: comment pouvez-vous, en homme instruit, dont l'esprit a été ouvert par les voyages, vous contenter de 50% plus un du vote populaire pour faire l'indépendance du Québec? C'est une question fondamentale aux implications très sérieuses pour les générations présentes et futures. C'est un choix qui exige d'être fait clairement.

Renversons les rôles, M. Parizeau: le Québec est un État souverain depuis 20 ans, et un parti fédéraliste, dont l'objectif avoué est de réintégrer le Canada, est majoritairement conduit au pouvoir au Québec. Ce gouvernement soumet un choix aux électeurs par le biais d'un référendum. Le gouvernement — majoritaire, rappelons-le — décide qu'il suffira de 50% plus un vote en faveur de sa proposition, pour rattacher le Québec au Canada. Par ailleurs, tous les sondages révèlent que la population est fortement divisée sur cette question. Or, vous êtes chef de l'opposition. Ne seriez-vous pas scandalisé par le fait d'une marge si faible, pour trancher une question si forte? Ne craindriez-vous pas que le climat social se tende si le Québec, par un mandat si faible, par une marge si étroite, passait de pays à province? N'exigeriez-vous pas, en bon démocrate, une majorité plus claire?

François TALARICO

OPINIONS

LE QUÉBEC DANS UN MONDE GLOBAL (2)

Le choix des Québécois aura une portée universelle

PIERRE S. PETTIGREW

La Presse poursuit sa série d'articles sur le phénomène de la mondialisation, phénomène auquel le Québec n'échappe pas. L'auteur des textes, Pierre S. Pettigrew, est expert-conseil en affaires internationales et en économie mondiale.

L'ordre marchand, porté par l'émergence de cette puissante économie transnationale et mondiale, impose les lois du marché. Même les États sont soumis à sa discipline lorsqu'ils veulent financer leurs déficits et attirer chez eux des investissements créateurs d'emplois.

Le GATT et le FMI, instruments de coopération inter-étatique, ont également entraîné un désarmement économique, privant l'État d'outils importants pour accomplir les tâches qu'on attendait de lui.

L'État a donc cédé au marché une grande part de ses compétences et ce sont des acteurs transnationaux qui maîtrisent les éléments clés de la puissance : accès au financement, au marché, à la technologie.

L'identité et l'allégeance citoyennes de l'individu, déjà ébranlés par les ratés de l'État-providence, ne trouvent toutefois pas leur compte dans la réduction que le marché leur impose, en les confinant aux seuls rôles de consommateurs et de producteurs. Il y a ici une sorte de vengeance de Marx.

Le triomphe du libéralisme et la consécration du capital comme principal facteur de production seront de courte durée si le capitalisme n'arrive pas à résoudre la contradiction devant laquelle le placent ses deux dogmes fondamentaux de la démocratisation politique et de la libéralisation économique.

En fait, la libéralisation prive l'État de moyens, outils et ressources qui

l'empêchent de répondre aux besoins et demandes des citoyens et groupes d'intérêt que la démocratisation tend à augmenter et à légitimer. Ainsi, la redistribution de la richesse est de plus en plus difficile à réaliser alors même que l'écart entre riches et pauvres s'agrandit et conduit à des déséquilibres sociaux. Voilà une question philosophique essentielle dont la pertinence augmentera à mesure que la logique de la mondialisation l'entraînera vers ce que Bertrand Badie appelle les « tribulations de l'ordre marchand ».

Fin du dogme libre-échangiste

Mais il y a plus. Sans redistribution, quel espoir donner aux exclus dans la plupart des pays du Sud et à nombre de citoyens à l'intérieur même des pays industrialisés ?

Surtout qu'en cette ère de mondialisation, le libre-échange ne profite plus à tous ceux qui le pratiquent comme autrefois. Le marché a offert, et avec raison, le libre-échange comme solution aux sociétés en quête de développement, et cela a fonctionné longtemps. Dans l'ordre international, où l'on pensait surtout en terme de commerce, tous les pays qui se sont soumis aux règles du GATT et à la discipline, ainsi qu'à la rigueur des lois du marché en ont largement profité. Leur productivité a augmenté, ainsi que leur développement et leur croissance. Ceux qui, au contraire, se sont exclus de ces règles et de cette discipline, pays du Sud, pays communistes, ont considérablement reculé. (...)

Dans l'économie nouvelle où le commerce, la production, la technologie, la distribution, la finance sont intégrés et où l'on connaît une mobilité extrême de ces facteurs au plan mondial, les effets du libre-échange ne sont plus nécessairement favorables et positifs pour tous.

Dans ce contexte d'extrême mobilité et même de volatilité internationale

des capitaux, à partir du moment où les producteurs se sentent assez en sécurité pour aller investir à peu près n'importe où, c'est beaucoup plus la pression des avantages absolus (et non des avantages relatifs comparés sur lesquels repose le dogme libre-échangiste), qui trace la voie aux investisseurs.

Autrement dit, une société, lorsqu'elle était moins efficace qu'une autre dans l'ensemble des productions, avait intérêt à se spécialiser dans les secteurs où son efficacité était moins importante et pouvait ainsi s'enrichir. La mobilité des facteurs fait que ceci n'est plus vrai. La concurrence s'accroît donc, tout en changeant profondément de nature.

L'écart de richesse entre riches et pauvres s'agrandit étant donné la rareté du capital à l'échelle mondiale et l'immense réserve de travailleurs, souvent plus instruits. De là résultent l'accroissement du chômage et des inégalités sociales, le surendettement, les pressions à la baisse sur toutes sortes d'institutions communautaires locales, sur la santé publique, la sécurité au travail, la sécurité du revenu, le contrôle de la pollution. Ce sont désormais les entreprises qui occupent une large part de la place que l'État occupait, en constituant un véritable système industriel et commercial mondial. La mondialisation s'accroît avec des échanges qui s'accroissent trois fois plus vite que les productions. (...)

La logique d'intégration

Sur le plan économique, la création d'un vaste marché régional paraît souvent être la seule solution pour surmonter le handicap d'un marché intérieur limité et permettre d'investir dans la recherche et le développement. L'appartenance à un grand pays avec un marché intérieur significatif est cruciale. Mais pour tous les pays, la construction régionale représente encore une stratégie de défense contre l'extérieur. (...)

La mondialisation entraîne aussi les conditions de l'exclusion en rejetant à la périphérie tous ceux qui n'arrivent pas à s'insérer dans les réseaux internationaux. Cette exclusion vaut pour les États marginalisés sur la scène mondiale et les populations marginalisées dans leur propre société. D'où l'émergence d'un quart monde constitué d'immigrés et de nouveaux pauvres qui subit très directement la pression du nouvel ordre mondial.

La logique d'exclusion radicalise la division internationale du travail et lui donne parfois un visage dramatique et dangereux. Elle laisse aux pays du Sud un ensemble d'activités dont les pays du Nord veulent se débarrasser. Jean-François Bayart parle de ces États à vendre, États-poubelles pour les déchets industriels, terrains d'expériences pour essais de tous genres tels les tests nucléaires, lieux de plaisirs interdits (prostitution infantile), refuges pour trafiquants, repaires pour tous les terroristes. Le pays exclu peut devenir un champ de manoeuvre docile et impuissant. Plusieurs sociétés du Sud risquent d'y tomber.

Avec un commerce de la drogue dépassant en importance, semble-t-il, celui des carburants, cette économie suscite de faux États qui se constituent à l'intérieur des espaces nationaux officiels. Ainsi, le cartel de Medellín disposait en Colombie de la plupart des instruments du pouvoir étatique jusqu'à contrôler à une époque son propre espace aérien. Le cartel de Cali prend aujourd'hui la relève.

Cette logique d'exclusion rend plus nécessaire que jamais de nouveaux modes d'intégration, le besoin de développer des solidarités. Et l'État n'étant plus l'unité adéquate pour assurer les grandes régulations, l'avenir n'est pas évident. Chaque société, chaque entreprise, chaque individu doit faire preuve d'imagination, de flexibilité et de courage pour inventer sa façon d'être et trouver sa voie d'intégration à des réseaux, à des alliances politiques, économiques, technologiques, industrielles et culturelles. Dans ce monde de grandes mutations, l'originalité n'est pas seulement possible, elle sera nécessaire.

L'avenir du Québec
C'est dans ce contexte de profondes mutations au plan mondial que le gouvernement du Québec a choisi de faire un nouveau référendum sur la souveraineté. Il est sûr que la situation est radicalement différente de celle de 1980.

Le phénomène révolutionnaire de la mondialisation n'était pas encore apparu avec les bouleversements, les ruptures et les occasions remarquables qu'il offre.

Le choix des Québécois au prochain référendum aura une portée universelle et sera chargé de sens pour un grand nombre de sociétés qui s'interrogent sur la meilleure manière d'entrer dans l'avenir incertain. Il m'apparaît opportun, à ce moment-ci, d'évaluer la pertinence du projet de souveraineté du gouvernement du Québec, appuyé par ses alliés du Bloc québécois et de l'Alliance démocratique du Québec dans ce nouveau contexte.

Comme nous sommes, selon l'analyse de Rosenau, dans un ordre (désordre) international entré dans une composition dualiste, nous nous pencherons sur la pertinence de la souveraineté par rapport aux deux mondes qui coexisteront encore longtemps. Demain, je m'intéresserai à l'impact qu'aurait la souveraineté sur la capacité du Québec à s'adapter à la mondialisation et aux forces transnationales qu'elle libère. Par la suite, je me tournerai vers l'ordre international, où l'État continue et continuera de jouer un rôle primordial. J'y évaluerai l'impact de la souveraineté sur la marge de manoeuvre du Québec.

À SUIVRE

Fiscalité : où finit l'« évitement » et où commence l'évasion ?

MICHEL BERNARD et LÉO-PAUL LAUZON

Les auteurs sont professeurs au Département des sciences comptables de l'UQAM.

Où finit l'« évitement » et où commence l'évasion en matière de fiscalité ? La frontière apparaît parfois bien ténue, comme vous le verrez. L'usage des paradis fiscaux par des compagnies canadiennes est en train de prendre des proportions démesurées. Il y a des actes non encore illégaux qui sont carrément immoraux et que des gouvernements moins complices et plus soucieux de la justice sociale que les nôtres ont déjà dénoncés par un resserrement de leur législation.

Il y avait bien eu pourtant, en février 1994, un élan de redressement de l'épine dorsale gouvernementale par le ministre du Revenu fédéral, David Anderson. Il avait dénoncé ces comptables agréés et avocats fiscalistes qui, disait-il, utilisent leurs talents pour conseiller leurs clients en matière d'évasion fiscale (cheating) ; il avait même parlé courageusement de leur faire goûter aux barreaux de la prison. Évidemment, l'Institut des comptables agréés et l'Association du barreau canadien avaient exigé et obtenu une rétractation du ministre. Le ministre a appris que le formidable « évitement » fiscal encouragé par les conseils de ces professionnels, pourtant formés par les fonds publics, n'est pas illégal car il découle justement du laxisme de la réglementation fiscale. Peut-être aurait-il dû s'en remettre alors à la catégorie de l'immoralité plutôt qu'à celle de l'illégalité et redresser le tout en changeant sa loi.

Le lecteur jugera du rôle des comptables agréés dans l'« évitement » fiscal après avoir lu les quelques lignes qui suivent tirées d'un article intitulé « Pour une fortune bien bronzée », publié dans la revue professionnelle des comptables agréés, le C.A. Magazine, sous la rubrique des conseils de planification financière personnelle.

Après une référence choisie à des citations qui préchent la guerre du contribuable contre l'État, les auteurs abordent « les stratégies légales d'évitement fiscal pour les clients fortunés (...) en ayant recours à des fiducies et des sociétés extraterritoriales (...) Nous privilégions en général les territoires qui, comme les îles Caïmans, sont des colonies britanniques plutôt que des États indépendants. Par exemple, il n'y a aucun impôt local aux îles Caïmans. Les produits de placements, les redevances et les gains en capital sont exempts de tout impôt. » L'article permet de juger de la vitesse de progression de l'épidémie : « Il y a présentement plus de 28 000 sociétés constituées aux îles Caïmans, chiffre qui augmente au rythme d'environ 4 000 nouvelles sociétés chaque année. (...) La quasi-totalité des grandes sociétés multinationales canadiennes ont recours à des sociétés domiciliées à l'étranger dans le cadre de leur stratégie de gestion fiscale.

Nous terminons une étude qui prouve que, pendant que l'impôt minimal se fait attendre, un ordre de grandeur de 40 p. cent d'entreprises canadiennes paient moins de 20 p. cent d'impôts à cause des phénomènes de reports. Ce chiffre ne tient pas compte de l'« évitement » par « stratégies extraterritoriales » et, pourtant, c'est encore trop payé selon nos fiscalistes. Contrairement à une association de patrons allemande qui demandait la fin du recours aux paradis fiscaux, notre Conseil du patronat et nos chambres de commerces continuent de gémir et de clamer pratiquement le droit aux profits sans impôts pour ces vénérables compagnies créatrices d'emploi. L'article approuvé par le comité éditorial de la revue C.A. Magazine considère que les comptables agréés devraient conseiller à leurs clients fortunés, qui ont réalisé leur prospérité en utilisant les infrastructures canadiennes, d'aller maintenant vite cacher leurs revenus à l'étranger en laissant les dépenses déductibles au Canada ; « (...) les déficits considérables accumulés par les gouvernements fédéral et provinciaux les obligeront à augmenter les impôts (...) » On utilise l'euphémisme de planification fiscale audacieuse pour désigner ce phénomène contestable car, disent-ils, « (...) si le Revenu Canada était au courant de toutes les opérations qui ont lieu, le ministre contesterait la légitimité de la plupart des structures extraterritoriales, ce qui entraînerait des frais juridiques et/ou des pénalités, de même que des intérêts supplémentaires. » Est-ce bien pour ne pas révéler le monstre fiscal que cet article ajoute « (...) le plus important, toutefois, c'est que le client tienne ses affaires secrètes. Pour cela, il doit non seulement éviter de se vanter dans les réunions mondaines, mais aussi s'assurer, par exemple, que les opérations entre l'entité extraterritoriale et le Canada sont réduites au minimum ?

Nos grandes banques canadiennes en situation de quasi-monopole batront cette année le record de profits de l'an dernier en maintenant des écarts de taux inégaux entre les dépôts et les prêts. Il est cocasse de constater la progression de leurs affaires dans les Antilles via 57 filiales. Naturellement, nos comptables conseillers financiers, loin de dénoncer cette situation, nous conseillent de participer aux résultats de l'abus et de l'évitement en achetant des actions des banques. Les Antillais disposent soudainement de fortunes et d'un esprit d'épargne que nous ne leur connaissons pas, non plus que ce besoin de sécurité pathologique des 60 000 habitants des Bermudes avec leurs 1 300 compagnies d'assurance...

Qu'arriverait-il si les particuliers, qui fournissent 70 % de la recette fiscale, cessaient d'observer volontairement la loi ou s'ils pouvaient tout se payer ces conseillers en évitement ? Il y a une urgence morale pour les gouvernements à modifier leurs lois pour que ces « évitements » soient dorénavant classés dans la catégorie des « évasions » et pour que l'immoral devienne aussi l'illégal (...).



Les danseuses nues à 5 \$ veulent se démarquer de celles qui pratiquent la « danse-contact » à 10 \$.

Les danseuses nues « clean » défendent leurs principes moraux

Le texte qui suit a été signé par : Martine, étudiante de 3e année à l'Université de Montréal et danseuse nue Chez Parée ; Michelle, étudiante en soins infirmiers et danseuse nue au Cabaret Show Girls ; Annie, danseuse nue Chez Parée ; Linda-Marie, étudiante à l'Université McGill et danseuse nue au cabaret Wanda ; Claude Fortin, gérant de la maintenance Chez Parée ; Michelle Simard Marcell, décoratrice d'intérieur et danseuse nue au Super Sex ; Isabelle, praticienne de méditations douces et danseuse nue au Cabaret Show Girls ; Nathalie Matte, danseuse nue au Cabaret Show Girls ; Marie-Josée Lépine, danseuse nue au cabaret Wanda ; Alfie, gérant Chez Parée ; Florence Chaplitaau, serveuse au cabaret Wanda ; Richard Beaulieu, gérant au Super Sex ; Line Lapointe, danseuse nue au Cabaret Show Girls ; Josée, étudiante en coiffure et danseuse nue Chez Parée ; Pascale, danseuse nue au cabaret Wanda ; Danny Demattos, DJ au cabaret Wanda ; Julie P., danseuse nue Chez Parée ; Marie-Noël Gérard, programmeuse analyste et danseuse nue au Super Sex ; Marily, étudiante en comptabilité et danseuse nue Chez Parée ; Roger Lemieux, portier Chez Parée ; Michelle Hamel, étudiante et danseuse nue au Super Sex ; Silvy, serveuse Chez Parée ; Jean-Philippe Truchon, DJ au Cabaret Show Girls ; Melissa, étudiante en esthétique et danseuse nue Chez Parée ; Annick, étudiante en psychologie et danseuse nue Chez Parée ; Diane B., danseuse nue au cabaret Wanda ; Maurice Lemieux, propriétaire du Cabaret Show Girls ; Valérie, danseuse nue au Super Sex ; Isabelle, serveuse Chez Parée ; André Mayeur, relationniste au Super Sex ; Suzanne, barmaid Chez Parée ; Y. Beaulieu, portier au Super Sex ; Tania Martineau, danseuse nue au cabaret Wanda ; Marisol, propriétaire de l'agence de mannequins Perle d'Ivoire et danseuse nue Chez Parée ; Roland Roy, gérant au Cabaret Show Girls ; Manon Gagnon, danseuse nue au cabaret Wanda ; Lucie, serveuse Chez Parée ; Mario Podaro, DJ Chez Parée.

Le texte qui suit a été écrit à l'intention de tous les individus qui croient qu'en tant que « danseuses nues » nous ne méritons pas notre droit à l'écoute, à la crédibilité et au respect de nos convictions. Bien sûr, pour vous, nous ne sommes que des filles sans vertu et nous n'avons rien de mieux à faire que de nous montrer nues, sans principes ni valeurs morales. D'un côté, on nous accuse d'exploiter égoïstement les « pòvres hommes » esseulés et, de l'autre, d'être nous-mêmes victimes d'exploitation sexiste de la part de ces derniers. Drôle de paradoxe, n'est-ce pas ?

Et si ce n'était qu'un divertissement anodin et sécuritaire pour les hommes, et un métier convenable pour nous, qui nous permettrait de gagner honnêtement notre vie, sans avoir à recourir à l'assurance-chômage, au bien-être social ou aux prêts et bourses, assurant ainsi fièrement notre indépendance financière ?

Nous posons la question et nous vous laissons réfléchir car, après tout, notre but en écrivant cette missive, n'est pas de débattre du bien-fondé ou non du métier de dan-

seuses nues, mais plutôt d'exprimer notre indignation face aux propos malveillants tenus par certaines mauvaises langues.

Avec de tels propos, vous êtes venus nous mettre des bâtons dans les roues, en tournant au ridicule notre manifestation du vendredi 15 septembre devant le palais de justice. Comme si, parce que nous exerçons un métier controversé, nous n'avions pas la prérogative de défendre les valeurs auxquelles nous croyons. Parce que, justement, nous en avons des principes moraux.

En écoutant certains commentaires publics, nous avons l'impression qu'on accorderait souvent plus de crédibilité et de respect à des prisonniers, qui sont pourtant coupables de meurtres, de vols ou de viols, qu'à nous dont le seul « crime » est de montrer notre corps nu.

Nous admettons bien honnêtement que nos limites sont un peu plus larges que « Madame Tout-Le-Monde ». Mais cela ne nous enlève en rien le droit de demander l'appui du public et des groupes de féministes qui, comme nous, croient qu'il faudrait faire la distinction entre des actes sexuels au vu et au su de tous dans un lieu public et dans un contexte totalement absent d'hygiène, et des danses inoffensives et sans danger de transmission de maladies (incluant l'herpès, qui s'attrape » par contacts buccaux et génitaux, ainsi que l'hépatite B et le sida qui peuvent être transmis par échange de fluides).

Plusieurs soutiennent que notre seule motivation est financière. Dans ce cas, pourquoi ne travaillons-nous pas dans des « bars à 10 \$ » à nous faire « tripoter » par une « gang » d'inconnus à l'hygiène douteuse ? Effectivement, nous ferions le double d'argent. Mais, voyez-vous, même avant l'avènement des danses à 10 \$, faire le trottoir aurait été plus payant. Pourtant, nous sommes restées dans nos clubs, bien satisfaites de savoir que chacune était à sa place. (...)

Nous ne sommes pas des pauvres petites filles frustrées, incapables de faire face aux problèmes, mais bien un groupe de jeunes femmes intelligentes, soudainement confrontées à une situation qui fait préjudice à notre intégrité et à notre réputation.

Nous voulons qu'il soit reconnu publiquement que, malgré tout ce que vous pensez de notre métier, nous allons défendre notre volonté de ne pas être associées au phénomène de la prostitution dans les « bars à 10 \$ ». Et que les jeunes femmes qui choisiront de s'adonner à des échanges sexuels contre rémunération dans les bars comprennent qu'elles devront appeler les choses par leur nom : de la prostitution ; et que les endroits où de telles activités sont pratiquées s'appellent des bordels ; et que les propriétaires de ces établissements, qui exigent souvent une redevance de leurs employées, s'appellent des proxénètes. De notre côté, nous voulons continuer d'exercer paisiblement notre métier de danseuses nues sans honte et sans humiliation.

POLITIQUE

Les propos de Beaudoin indisposent plusieurs employés de Bombardier

GILLES NORMAND
LA POCATIÈRE

Daniel Johnson, qui a entrepris sa tournée du Bas-du-Fleuve par une visite de l'usine Bombardier de La Pocatière, a reçu un accueil poli, sans plus, à la cafétéria de l'entreprise où il était allé donner quelques poignées de main.

Mais, dès qu'il s'éloignait, les employés ne se faisaient pas prier pour faire savoir aux journalistes que les propos récents de leur patron, Laurent Beaudoin, les avaient passablement embarrasés.

« Ça me purge ! C'est clair, là ! » répond Bernard Rossignol quand on demande au monsieur ce qu'il pense de la déclaration de son patron qui, non seulement a pris pied dans le camp du NON, mais a affirmé que son entreprise, comme plusieurs autres, « n'aurait jamais pu être supportée de façon adéquate dans un État rapetissé aux dimensions d'un Québec souverain ».

« Il n'aurait pas dû se mêler de ce que les travailleurs pensent. On a droit à nos idées et je pense qu'il ne peut pas s'ingérer là-dedans. Les gens d'affaires, qu'ils donnent leur opinion, mais qu'ils la donnent comme personnes », ajoute M. Rossignol, encerclé de journalistes qui l'interrogent sous une grosse affiche faite à la main, en carton brun portant les lettres OUI. Pancarte qu'un contremaître viendra par la suite arracher avec humeur.

Quelques minutes plus tôt, le même contremaître avait retiré, dans le même secteur, une autre affiche disant : « Le 30 octobre, votons OUI à la séparation. » M. Rossignol indique toutefois qu'il n'a pas senti que des pressions aient été exercées sur les employés pour suivre le patron dans son cheminement

référendaire. Il dit aussi que son idée est faite depuis longtemps, qu'il avait voté OUI en 1980 et qu'il fera de même cette année.

André Bouchard, 47 ans, ne croit pas non plus que les propos de M. Beaudoin aient une influence sur les employés, sinon qu'« auparavant, on parlait peu du référendum dans cette usine de quelque 475 employés, mais qu'aujourd'hui on en parle davantage et qu'autour de lui le OUI l'emporte ».

S'il estime que le président de Bombardier a peut-être provoqué un effet différent de celui qu'il aurait voulu obtenir, M. Bouchard ne croit pas que ses collègues de travail s'en trouvent indisposés au point d'« éprouver de la colère ».

« Moi, je ne changerai pas d'opinion, je vais voter OUI quand même », indique-t-il.

Un autre affirme qu'il votera OUI, et que ni la visite du chef libéral ni les déclarations de son patron n'y changeront quoi que ce soit. « Mon choix est fait depuis longtemps. C'est OUI et c'est décidé depuis 1990 », insiste-t-il.

Tous ceux à qui on a adressé la parole, au hasard, se sont exprimés dans ce sens. Ceux qui ne l'ont pas fait s'en tenaient à dire qu'ils ne s'intéressaient pas à la politique ou que leur décision n'était pas arrêtée.

Personne ne semble avoir entendu parler des pressions qui, selon le directeur général de la Confédération des cadres du Québec, Jean Perron, auraient été exercées sur le personnel cadre de Bombardier, par la haute direction, pour obtenir son adhésion au NON.

M. Johnson a de lui-même abordé le sujet un peu plus tard, soulignant qu'il n'y avait rien d'anormal à ce que des travailleurs ne partagent pas l'opinion de leur employeur.

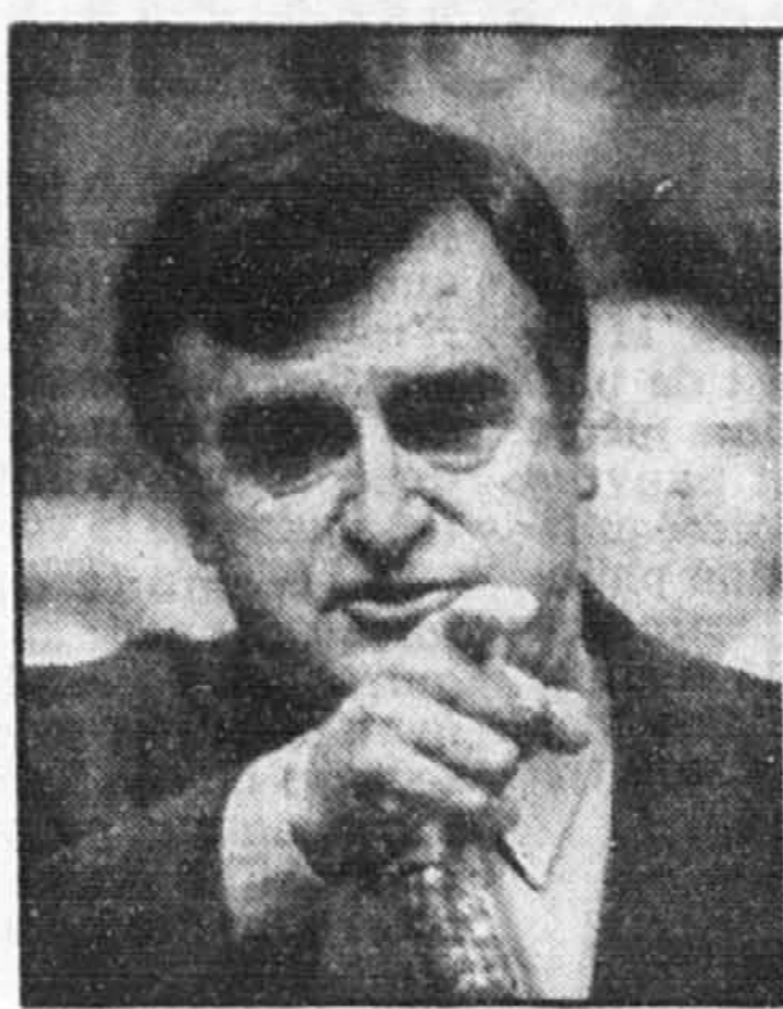
Le NON a réussi à prendre l'offensive dans la campagne référendaire

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse
OTTAWA

À sa propre surprise, le NON a pris l'offensive dans la campagne référendaire. Il occupe actuellement l'essentiel du terrain médiatique. L'arrivée en scène de ténors du gouvernement Chrétien force même le camp du OUI à passer plus de temps à défendre son projet de partenariat qu'à le mettre en valeur.

Depuis le début de la semaine, les forces fédéralistes en provenance d'Ottawa se sont en effet déployées sur le terrain en tandem avec le départ de la tournée de Daniel Johnson. Alors qu'à l'instar de la caravane du OUI de Jacques Parizeau, la série d'apparitions-éclaircies qu'entend faire, en marge des travaux parlementaires, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, ne commença que la semaine prochaine, le gouvernement fédéral est déjà entré de plain-pied dans la campagne.

Car, loin de mobiliser le gouvernement Chrétien aux Communes, c'est le Bloc québécois qui semble le plus captif des travaux de la Chambre. Hier, pendant que la quasi-totalité des députés bloquistes se morfondaient



Lucien Bouchard

en Chambre, cinq des gros canons du cabinet fédéral faisaient la pluie et le beau temps de la journée référendaire au Québec et à l'étranger.

Le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, livrait une allocution devant l'Assemblée générale des Nations unies. Son collègue Marcel Massé dispensait des largesses dans l'Outaouais. La ministre Lucienne Robillard et son collègue de la Justice, Allan Rock, apparaissaient con-

jointement devant une assemblée partisane à Montréal. Surtout, le ministre des Finances, Paul Martin, entreprenait de démonter, pièce par pièce, le projet de partenariat économique du camp du OUI.

Il ne fait pas de doute que le camp fédéraliste voulait frapper un grand coup. Paul Martin s'est présenté à Montréal bardé de fiches documentaires pour étoffer son propos et accompagné d'experts chargés de préparer le terrain de son intervention au cours d'une séance d'information donnée au préalable.

Par comparaison, à Québec comme à Ottawa, la réplique du camp souverainiste s'est faite sous le signe de l'improvisation. Dépêchés dans les minutes qui ont suivi son intervention pour faire contrepoids au ministre fédéral, tant le critique du Bloc québécois, Yvan Loubier, que le ministre Daniel Paillé à Québec n'avaient pas suffisamment d'éléments en main pour répondre point par point à Paul Martin. Pour l'essentiel, le porte-parole bloquiste s'en est tenu à rejeter en bloc toutes les affirmations du ministre, soutenant qu'elles visaient à effrayer les Québécois. Le Bloc n'est pas revenu sur ce dossier pendant la

période des questions qui a suivi.

En attendant la réplique plus détaillée du vice-premier ministre Bernard Landry, à la sortie de la Chambre, le chef du Bloc québécois s'est retrouvé à son tour sur la sellette. Plutôt que de compter des points contre le gouvernement fédéral, comme le veut son plan de match, Lucien Bouchard a dû garder les filets du OUI.

« C'est le monde à l'envers », fait remarquer un stratège fédéraliste qui s'étonne qu'avec, en main, le contrôle de l'ordre du jour référendaire, le camp du OUI laisse autant le champ libre à ses adversaires.

À l'approche de la campagne référendaire en bonne et due forme, les rôles sont en effet complètement inversés sur plusieurs tableaux, tout au moins à Ottawa. Ainsi, alors qu'en 1993, le Bloc québécois avait réussi le tour de force de partir en campagne une semaine plus vite que les conservateurs de Kim Campbell, le contraire se produit cette fois-ci. Et, pendant que le Bloc québécois en est à recycler des questions pour alimenter son offensive aux Communes, ses vis-à-vis fédéraux réussissent à situer le projet de partenariat du OUI dans le cadre qui leur convient.

Pearson : Nixon admet avoir omis plusieurs responsables clés

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne
OTTAWA

C'était au tour, hier, de Robert Nixon, l'ex-trésorier libéral et auteur du rapport Nixon qui recommanda l'annulation de l'entente de privatisation de l'aéroport de Pearson, d'être sur la sellette.

Interrogé longuement par des sénateurs conservateurs, M. Nixon a déclaré qu'il croyait

toujours que le processus entourant le contrat de gestion des aéroports I et II avait fait l'objet de manipulation politique. En outre, a-t-il précisé hier matin, tout semblait indiquer que des lobbyistes avaient trempé dans cette affaire pour faire pencher la balance en faveur de la société Paxport Inc., une société torontoise ayant des liens conservateurs.

M. Nixon, un ami du premier ministre Jean Chrétien qui a appuyé la candidature de ce dernier à la tête du Parti libéral à deux reprises, a accepté de revoir le contrat à la demande de M. Chrétien, a-t-il indiqué sous serment. Pendant la campagne électorale d'octobre 1993, M. Chrétien avait promis d'annuler cette entente si elle avait fait l'objet de tractations louches.

Après son élection, le premier ministre Chrétien avait demandé à M. Nixon de faire rapport dans un délai de 30 jours, ce

qu'il a accepté sans réserve au tarif de 750 \$ par jour.

À la suite des questions persistantes de la sénatrice Marjorie LeBreton, une responsable des nominations politiques de l'ex-premier ministre Brian Mulroney, M. Nixon a expliqué qu'il n'avait pas pris de notes pendant les conversations qu'il avait eues avec les hauts fonctionnaires et qu'il n'avait aucun enregistrement pour appuyer ses conclusions.

Pour respecter l'anonymat de « quatre à cinq » sources, il n'a pas voulu dévoiler la teneur de toutes les conversations qu'il avait eues dans le cadre de son enquête.

Par contre, il admis volontier qu'il n'avait pas parlé aux deux ministres des Transports mêlés au dossier de Pearson, Doug Lewis et Jean Corbeil, ni au responsable de l'évaluation des soumissions Ron Lane, ni à Victor Barbeau, le sous-ministre adjoint

aux Transports « parce qu'il était en Inde ». Il en va de même pour Raymond Hession, l'ex-président de Paxport et des « lobbyistes enregistrés ».

M. Nixon cependant soutenu n'avoir rien à se reprocher, qu'il avait été impartial dans son analyse car « il ne se considérait pas comme un agent du gouvernement du Canada ».

M. Nixon n'a pas non plus rencontré Don Matthews, l'un des hauts dirigeants de Paxport et président de la campagne de financement de M. Mulroney. Par contre, il a expliqué qu'il s'était entretenu avec le président Jack Matthews, car il « était suffisamment bien équipé pour représenter le point de vue de Paxport ».

M. Nixon a donné beaucoup de poids aux déclarations de Huguette Labelle, l'ex-sous-ministre des Transports. Elle avait indiqué que le processus d'évaluation semblait favoriser Paxport.

Il faut s'en souvenir

Ils ont gravés les sommets des Rocheuses pour répandre le français, d'un océan à l'autre...

Leurs noms sont restés. Leurs enfants y furent élevés, leur langue s'y est enracinée. Le français en Alberta, c'est 65 000 franco-albertain.es 160 000 albertain.es qui parlent français, des artistes, des écoles, des conseils scolaires, un campus universitaire, des centres culturels, plus d'une centaine d'organismes francophones, des entreprises, un hebdomadaire, des librairies, etc...

Le français a sa place au Canada
Le Québec a sa place au Canada
Il y a des liens qu'on ne devrait pas briser.

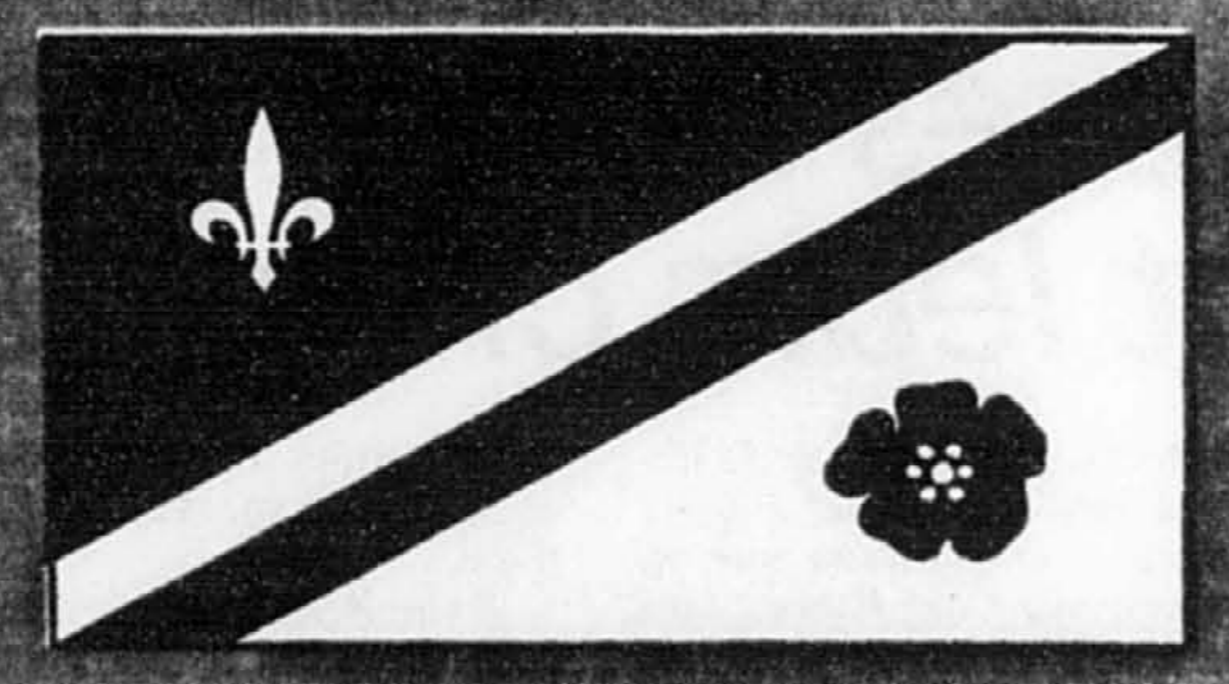
La communauté franco-albertaine...

De la famille à redécouvrir.



Association canadienne-française de l'Alberta
Tél: (403) 466-1680 Téléc: (403) 465-6773
Au service de la communauté franco-albertaine depuis 1926.

Durand, Létourneau, Girard, Dube, Villeneuve, Morin, Brosseau, Dumoulin, Tremblay, Rouchard, Bergeron, Fréchette, Gauthier, Menard, Ulliac, Côté, Lévesque, Quimet, Plamondon, Lefebvre, Landry, Amyotte, Roy, Brûlé, Allard, Dallaire, Bellevue, Larose, De Moissac, Denis.



Langlois, Desrochers, Miraault, Arès, Doucette, Prévile, Dufresne, Blanchette, Motul, Molgat, Faucher, Favennec, Fillion, Asselin, Beauchamp, Lavoie, Lemire, Tanguay, Fortier, Gaboury, Gagné, Goulet, Baril, Parani, Beauvois, Anctil, Beaulieu, Hamel, Vallée, Gaudet, Gaudreault, Tardif, Gaulin, Giroux, Héu, L'Heureux, Laberge, Lafonde, Goyette, Rochers, Labelle, Langevin, Lamoureux, Bachand, Beaudoin, Langlois, Laplante, Langevin, Gagnon, Lévesque, Matisse, Neuve.

SKIEZ 10 STATIONS POUR LE PRIX D'UNE!

Achetez dès maintenant un abonnement saisonnier valide en tout temps dans une des stations participantes et obtenez le privilège de skier gratuitement à une occasion durant la saison et au moment de votre choix dans chacune des dix autres stations du groupe.

Abonnez vous donc sans tarder à votre station favorite et profitez sans frais additionnels d'une valeur ajoutée pouvant atteindre plus de 225 \$.

LES STATIONS PARTICIPANTES

Belle Neige (Val-Morin)	(514) 476-9915 / (819) 322-3311
Ski Chantecler (Sainte-Adèle)	(514) 393-8884 / (514) 229-3555
Mont-Garceau (Saint-Donat)	(819) 424-2784
Mont-Habitant (Saint-Sauveur)	(514) 476-1687 / (514) 227-2637
Mont Rigaud (Rigaud)	(514) 451-5316
Mont Saint-Bruno (Saint-Bruno)	(514) 653-3441
Owl's Head (Mansonville)	(514) 878-1453 / (514) 292-3342
Stoneham (Québec)	(418) 848-2411
Vallée Bleue (Val-David)	(819) 322-3427
Vallée du Parc (Grand-Mère)	1 800 363-1639 / (819) 538-1639
Val Saint-Côme (Saint-Côme)	1 800 363-2766 / (514) 883-0701

POLITIQUE

Le camp du NON se paye une soirée anti-Dumont

Le chef de l'ADQ est rebaptisé « Mario Ducon » par son successeur à la direction des jeunes libéraux

GILLES NORMAND
envoyé spécial de La Presse
RIVIÈRE-DU-LOUP

Le camp du NON s'est payé une soirée anti-Dumont devant quelque 700 militants venus de tous les coins du Bas-du-Fleuve à Rivière-du-Loup, hier soir, où le président de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec, Claude-Éric Gagné, venu de Montréal, a débaptisé le chef de l'ADQ, l'appelant en plein micro « Mario Ducon ».

S'il a obtenu un certain succès auprès d'une partie de son auditoire, il était évident que cette audace affichée dans le château fort de Mario Dumont a été

perçue avec inquiétude par le chef du camp du NON, Daniel Johnson, et par le chef du Parti progressiste conservateur, Jean Charest, qui, assis au premier rang, se sont regardés, chacun se mordant les lèvres.

« Il a changé, Mario Dumont. Le Mario Dumont de 1994 n'est pas celui de 1995. Le 3 mars 1994, il parlait de la nécessité de mettre de l'ordre dans les finances publiques, il parlait d'emplois. Celui d'aujourd'hui fonce côte à côte avec Jacques Parizeau vers la séparation du Québec. Les gens de Rivière-du-Loup n'ont pas choisi Mario Ducon, Mario Dumont pour faire la séparation », a grosso modo déclaré Claude-Éric Gagné.

Avant que le président de la Commission jeunesse ne prenne la parole, c'était à un autre porte-parole des jeunes pour le NON, Annie Perrault, de se lancer dans une attaque à fond de train contre Dumont en lui reprochant d'avoir refusé un débat que lui proposaient les jeunes. « On s'attendait à tout, mais pas à la réponse qu'on a eue. Mario Dumont ne débat plus avec les jeunes, mais avec les élus. Pour qui se prend-il ? » a lancé la jeune femme, soulignant que le chef de l'ADQ avait semblé « très, très à l'aise avec les souverainistes durs » dimanche au Chalet de la montagne, à Montréal.

Les attaques ont également été portées contre Lucien Bouchard, notam-

ment par Patrick Gagnon, le député fédéral libéral du coin, par France Dionne, députée libérale de Kamouraska-Témiscouata, et par Jean Charest. M^{me} Dionne a même suggéré que M. Bouchard, dont la femme est d'origine américaine, quitterait le Québec pour vivre aux États-Unis avec leurs deux enfants.

Parlant de « la séparation », elle a dit : « C'est ça que Lucien Bouchard offre à ses enfants... s'il reste à l'intérieur du pays ? »

Jean Charest, généreusement applaudi, a insisté comme il le fait toujours sur le sort qui surviendrait « à notre passeport canadien, dans un Québec séparé ». « Le 30 octobre, j'ai l'intention

d'entrer dans l'isolement, de voter NON et d'en ressortir avec mon passeport canadien », a-t-il indiqué.

Quant au chef libéral, Daniel Johnson, qui rode sa machine référendaire dans le Bas-du-Fleuve pendant deux jours, il a assuré que la coalition pour le NON était prête pour la grande bataille et que « dans tous les comtés du Québec, on pouvait observer le même enthousiasme qu'ici ».

Il a prévenu ses troupes que tout n'était cependant pas encore joué et que, comme dans le monde du sport, le vrai match, ce n'est pas la période de réchauffement. « La vraie partie est à la veille de commencer. C'est de celle-là qu'on doit se préoccuper. »

Les excès de langage du NON incitent au vandalisme, soutient Parizeau

MARIO FONTAINE

Les excès de langage du camp du NON empêchent la tenue d'un véritable débat d'idées et incitent au vandalisme, a déploré hier le premier ministre Parizeau en faisant état du saccage de la résidence d'un militant du OUI, à Longueuil.

Selon M. Parizeau, « pendant quelques jours, du côté des fédéralistes, il y a eu tellement d'accusations, d'insinuations, de choses fausses de lancées, d'incitations, littéralement, à des choses comme celles-là. Pensez pas que monsieur le président de la Standard Life, M. Garcia, qui s'en va dire "c'est pas gagner qu'il faut, faut les écraser"... Il peut bien penser comme ça, mais il ne faut pas s'étonner des résultats. Et le monsieur vend de l'assurance ! ».

Dimanche après-midi, le logement d'un militant péquiste a été vandalisé au moment même où la campagne du OUI était lancée sur le mont Royal. Des murs ont été couverts d'inscriptions telles « NON », « Tu vas perdre tata » et « Péquiste ». Le genre d'incident qui nous ramène 20, 25 ans en arrière, pense Jacques Parizeau.

Daniel Johnson et certains de ses amis du monde des affaires se promènent « en menaçant tout le monde », accuse le leader souverainiste. « À force de faire des accusations, de gueuler comme ils l'ont fait, d'utiliser des termes vraiment abusifs et très forts, on est en train de créer un climat où ces affaires-là vont revenir, craint-il. Il est clair que depuis quelques jours il n'y a pas moyen d'avoir un débat d'idées le moins raisonnable ».

M. Johnson s'est dissocié, lundi, des propos triomphalistes et

hargneux de certains ténors de son camp. D'autres réactions négatives, venant aussi bien de Montréal que du Bas-du-Fleuve, sont également venues, hier, tempérer leurs déclarations.

Fait à signaler, M. Parizeau a lui-même utilisé des paroles assez fortes hier, en disant vouloir faire « mordre la poussière » à ceux qui déclarent aux Québécois qu'ils sont petits, incapables de bouger, qu'ils ne forment pas un peuple.

Le chef péquiste a également profité de son passage à l'émission de Gilles Proulx, sur Radiomédia, pour réagir aux événements des derniers jours. Le camp du NON semblait en effet occuper toute la place et on a voulu, du côté du OUI, reprendre le terrain perdu même si son chef affirme que sa campagne n'accuse aucun retard.

C'est pourtant le bureau de M. Parizeau qui sollicitait, durant la soirée de lundi, une entrevue à Radiomédia pour le lendemain, à l'heure de la plus grande écoute. C'est-à-dire à midi, ce qui fut accordé. L'entrevue devait durer 15 minutes, elle en a duré 25.

M. Parizeau y a abordé divers sujets, et soutenu notamment que des employés du gouvernement fédéral de la région de l'Outaouais avaient reçu une lettre leur disant de ne pas revenir au travail le 31 octobre advenant une victoire du OUI. Vérification faite, on les mettait simplement en garde contre les conflits d'intérêts durant la campagne.

Le chef du gouvernement a également répété une nouvelle fois que le référendum aura bel et bien lieu le 30 octobre : « Je vous prie de me croire, c'est le 30 octobre ! »

Y aura-t-il plus d'emplois dans un Québec souverain?

« L'emploi est la préoccupation première des Québécois. Le PQ prétend y répondre en affirmant que la souveraineté facilitera une politique de plein emploi. Mais nous savons tous que c'est le contraire qui se produira. La séparation gonflera la dette et le déficit. La valeur et la stabilité de notre monnaie en seront affectées, entraînant une hausse des taux d'intérêts, une chute des investissements et un chômage accru. La souveraineté, c'est d'abord un affaiblissement. »

Laurent Beaudoin, président du conseil et chef de la direction
Bombardier Inc.
Montréal

« Aucun gouvernement ne peut tout faire en même temps ou accorder la même priorité à tous les sujets. Advenant la séparation, inévitablement, nos dirigeants vont passer leur temps à s'occuper de notre divorce et non pas à créer des emplois. Et pourtant, c'est à ça que nous devrions consacrer toutes nos énergies. »

Jeannine Guillevin-Wood, présidente du conseil d'administration
Guillevin International Inc.
Montréal

« Si le Québec se sépare, les entreprises québécoises qui exportent leurs produits dans les autres provinces devront faire les frais de l'incertitude liée au fait que le Québec sera devenu un pays étranger. Pour plusieurs entreprises la seule façon de préserver leur marché sera de poursuivre leur développement à l'extérieur du Québec plutôt que d'investir ici. Ça, c'est des emplois en moins pour le Québec. »

Placide Poulin, président et chef de la direction
MAAX Inc.
Sainte-Marie

Les gens d'affaires disent NON

CONSEIL QUÉBÉCOIS
DES GENS D'AFFAIRES
POUR LE CANADA

Sessions de renseignements gratuits

Démarrez votre propre entreprise avec un # 900.

Un expert international vous apprendra "Comment partir en affaires avec un # 900 canadien". Cette opportunité d'affaires est excitante, profitable et très simple.

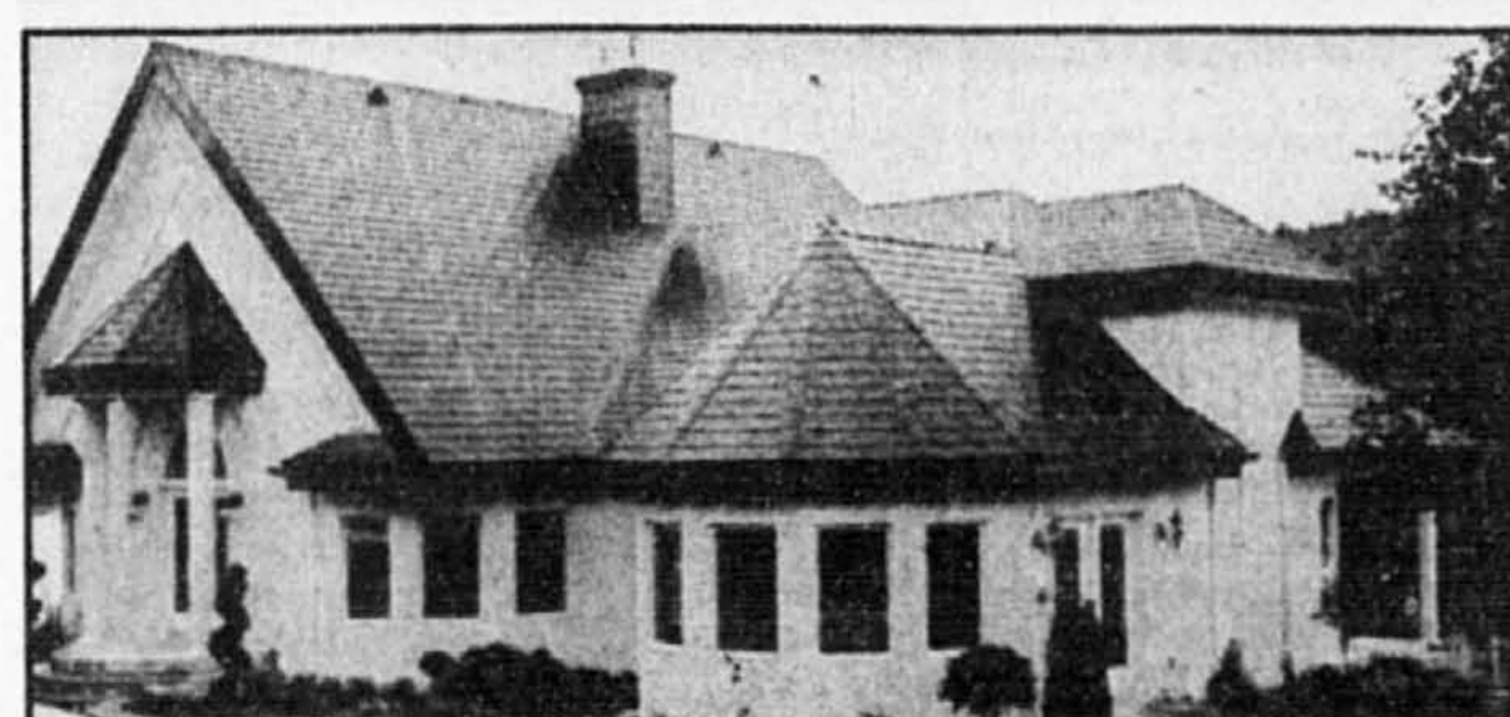
Appelez (514) 869-2089 pour renseignements et réservations

Possibilité d'obtenir un # 900 gratuit

Samedi 30 sept. Hôtel Sheraton Centre-ville boul. René-Lévesque Ouest midi et 16 h	Dimanche 1er octobre Ramada Inn Longueuil 11 h et 15 h	Lundi 2 octobre Hôtel des Gouverneurs Route 15 Laval 19 h
---	--	--

Bienvenue à tous.

LA TOITURE D'ALUMINIUM : LA SOLUTION À VOS PROBLÈMES



ESTIMATION GRATUITE

- Apparence unique
- Aucun entretien
- Aucune vis apparente
- Aucune accumulation de neige
- Aucune rouille
- Aucun changement de couleur
- Étanche aux vents violents
- Garantie à 100% transférable
- Choix de couleurs

Barrères à neige...
pour tous systèmes de toitures
résidentielles et commerciales
Exclusif et esthétique

AUSSI DISPONIBLE EN PLEIN CUIVRE

MONTRÉAL
& ENVIRONS
(514) 462-2824

BASSES LAURENTIDES
(514) 434-1990
ESTRIE
(819) 563-8771

QUÉBEC
(418) 621-9081
LAC ST-JEAN
(418) 693-1110

LAURENTIDES
(819) 623-1841

MAURICIE
(819) 375-5814

LANAUDIÈRES
(514) 835-2851

POURQUOI L'OFFRE DE PARTENARIAT DE JACQUES PARIZEAU EST VOUÉE À L'ÉCHEC.

Des pouvoirs qui ne peuvent pas exister entre deux pays étrangers.

Les institutions politiques communes proposées sont irréalistes. Jacques Parizeau propose qu'une fois devenu un pays séparé, le Québec ait, sur le Canada, des pouvoirs qui ne peuvent pas exister entre deux pays étrangers. Des pouvoirs comme des droits de contrôle sur l'union douanière, la mobilité des travailleurs, la monnaie et la citoyenneté canadiennes.

Réfléchissez! Est-ce que le Canada pourrait exiger des États-Unis un contrôle sur la monnaie et la citoyenneté américaines? C'est impensable. Sur ces bases, il n'y a pas de négociation possible.

On comprend pourquoi cette offre, dont on nous cache le texte, est vouée à l'échec. Elle est inacceptable et inapplicable.

Cette offre a été conçue pour être refusée.

LA VRAIE QUESTION, C'EST LA SÉPARATION.

On a raison de dire

NON

Les Québécoises et les Québécois pour le NON

POLITIQUE

L'UQAM se dissocie des propos de Garcia

Les étudiants réclament la tête du président du conseil d'administration

GILLES PAQUIN

Le recteur de l'Université du Québec à Montréal, Claude Corbo, s'est dissocié hier des propos controversés de l'homme d'affaires et président «bénévole» du conseil d'administration de cette institution, Claude Garcia.

Ce dernier est la cible de nombreuses et virulentes critiques depuis qu'il a invité, dimanche dernier, les tenants du NON à faire plus que gagner le référendum pour «écraser» leurs adversaires souverainistes.

«Les propos de M. Garcia ont été tenus à titre personnel, ils n'engagent en aucune manière l'UQAM, sa communauté, sa direction et son Conseil d'administration», souligne M. Corbo dans un communiqué.

Le Conseil de l'UQAM a d'ailleurs décidé, le 31 janvier dernier, de s'abstenir de toute prise de position dans le débat référendaire. Il entend ainsi respecter la diversité d'opinion prévalant sur le campus.

Moins diplomate que le recteur, l'Association générale étu-

diant des sciences humaines, arts, lettres et communication a pour sa part réclaté la destitution immédiate de Claude Garcia.

«La grande majorité de la population étudiante de l'UQAM est souverainiste. Ceux qui veulent écraser M. Garcia c'est nous!» dit Patricio Salgado, le président de cette association de 14 000 étudiants.

Dans ce contexte le recteur Corbo doit non seulement se dissocier des propos disgracieux de Claude Garcia, il doit le destituer de son poste de président

«bénévole» du Conseil d'administration, soutient M. Salgado.

L'Association se demande d'ailleurs pourquoi l'UQAM a nommé un homme d'affaires à la tête de son conseil d'administration. À son avis il serait préférable que ce poste soit confié à une personne issue du milieu universitaire.

Le Syndicat des professeurs de l'UQAM s'est abstenu hier de commenter la sortie de M. Garcia, mais le bureau de direction sera invité à se pencher sur le sujet lors de sa réunion régulière aujourd'hui.

Les profs refusent de se prononcer sur la souveraineté

GILLES PAQUIN

Même s'ils sont majoritairement en faveur de la souveraineté, les 1000 professeurs de l'Université du Québec à Montréal refusent que leur Syndicat prenne position dans le débat référendaire.

Réunis en assemblée générale mercredi dernier, les membres du Syndicat des professeurs de l'UQAM se sont même abstenus de discuter d'une proposition en ce sens adoptée par leur bureau de direction une semaine plus tôt.

«Nous avons décidé de retirer cette question de l'ordre du jour pour respecter le pluralisme des opinions qui existe parmi nos

membres», a déclaré hier la présidente du syndicat, Simone Landry. Ils veulent que leur bureau de direction s'en tienne aux affaires universitaires.

Selon elle, on ne peut conclure que les professeurs s'opposent au OUI pour autant. Déjà en 1980, les sondages donnaient les deux tiers de leurs voix à la souveraineté, dit-elle. Ils estiment simplement que le syndicat n'a pas à se prononcer pour la collectivité.

La tour d'ivoire

Le refus de toute discussion a irrité certains professeurs qui souhaitaient à tout le moins un débat avant que les membres disposent de la proposition du bureau de direction. Ils jugent

déplorable que des universitaires craignent le choc des idées.

«On ne peut pas faire comme si l'avenir de notre société ne nous concernait pas et demeurer dans notre tour d'ivoire loin de la société», dit le professeur de sciences politiques Thierry Hentsch.

La plupart des gens qui s'opposent au débat ont quitté la salle dès que la proposition a été retirée de l'ordre du jour, souligne M. Hentsch. «C'est moche et peu démocratique», dit-il. Le syndicat s'est pourtant prononcé sur les atteintes à la liberté en Algérie, une question complexe qu'il connaît mal, mais il ne le fera pas sur le Québec.

«Nous avons pris position en faveur de la liberté en Algérie

mais cela n'a rien à voir. Tout le monde est en faveur de la liberté», réplique son collègue en histoire Yves Gingras.

Lui-même favorable au OUI, M. Gingras estime que les syndicats, pas plus que les associations patronales, ne doivent se prononcer au nom de leurs membres. Il appartient à chacun de prendre position sur les questions sociales et politiques, dit-il. Les syndicats n'ont aucune crédibilité lorsqu'ils le font.

Favorables à la souveraineté ou non, les 125 membres qui participaient à cette assemblée ont tué le débat avant qu'il ne commence, mais il suffirait que 30 autres profs l'exigent pour forcer le syndicat à rouvrir la discussion.

ARTPHOTO SUTTON 95

Une présentation d'Arts Sutton
Du samedi 2 septembre au lundi 9 octobre, 1995
4 expositions reliées à la photographie.

panoramaduodlacôte!

Tous les samedis et dimanches
Du 2 septembre au 9 octobre

Un automne d'activités récréatives, culturelles pour toute la famille, au mont Sutton et au village.

Appelez pour connaître toutes nos activités
Bureau d'Informations-Sutton: 1 800 565 8455

Le service

InfoBref Bell

Le téléphone le plus lu... Le quotidien le plus écouté!

Abonnés de Bell Mobilité composez sans frais * Bref

Service rapide GRATUIT* accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone à clavier.

Pour entendre le contenu de ces différentes rubriques, composez le 875-2355. Puis, au son de la voix, composez le code à trois chiffres correspondant à la rubrique choisie. Pour sortir rapidement de l'une de ces rubriques, faites le 33 puis, au son de la voix, appuyez sur le 9. Vous pourrez alors choisir une autre rubrique.

* Dans la zone d'appel locale seulement.

8 7 5 - B e l l

- **Nouvelles en bref**
La Une: 110
Nouvelles locales: 120
Nouvelles sportives: 130
Nouvelles économiques: 140
Nouvelles nationales et internationales: 150
Arts et spectacles: 160
En primeur: 170
- **Éditoriaux:..... 210**
Question du jour:..... 220
- **Info-Affaires^{MC} Bell**
À surveiller cette semaine: 311
Causeries et conférences d'affaires: 321
Perfectionnement en gestion: 331
Finance et comptabilité: 341
Marketing, communication, vente et service à la clientèle: 351
Production, qualité, environnement et technologie: 361
Ressources humaines et formation: 371
Informatique: 381
- **Questions d'affaires Réponses d'affaires**
5 choix de chroniques disponibles: 410
- **Résultats de la loterie**
6/49: 411
Lotto Super 7: 412
Sélect 42: 413
Banco: 414
La Quotidienne: 415
- **Bulletins météorologiques d'Environnement Canada**
Région de Montréal: 421
Prévisions à long terme (Montréal): 422
Estrie, Québec, Laurentides: 423
Villes canadiennes: 424
Villes américaines: 425
Plaisanciers (Montréal): 426
- **Produits et services de Bell** 520
- **Services de La Presse**
Service des abonnements: 610
Annonces classées: 620
Publicité: 630
Rédaction: 640
Information sur les concours: 650
Renseignements généraux: 660
- **INFO-ARTS Bell**
À surveiller cette semaine: 710
Danse: 720
Musique et art lyrique: 730
Théâtre: 740
Variétés et humour: 750
Expositions et musées: 760
Service personnalisé (accès direct): 770
- **Le Golf avec Carlo Blanchard**
Conseil de la semaine: 811
Positions de base: 812
Élan de golf: 813
Coups de départ: 814
Coups d'approche: 815
Entraînement: 816
Commentaires et suggestions: 817

La Presse

Bell

MAISON D'ACCUEIL POUR FEMMES EN DIFICULTÉ



Le Chainon, c'est aussi la liberté
Depuis 60 ans

Tél.: 845-0151

Profitez-en dès aujourd'hui!
GROS ÉLECTRO-MÉNAGERS BEAUMARK À NOS PLUS BAS PRIX!

Tant qu'il y en aura. Un appareil par ménage. Pas de grossistes. Désolés, pas de bons d'achat différé.

Obtenez un rabais additionnel de 50 \$* !
Lave-linge Beaumark à 10 programmes

Sélecteurs de 4 vitesses, de 4 cycles de lavage rinçage et de niveaux d'eau. Agitateur pour lavage délicat. Option rinçage additionnel. Très grande contenance. Tout blanc.
N° 56140. Notre prix ord. 689,98 \$.
Notre dernier prix 599,98 \$.

Liquidation
54998 \$
ch.

Gros électroménagers, rayon 627



Obtenez un rabais additionnel de 40 \$* !
Sèche-linge Beaumark à 8 programmes

Sélecteur de 4 températures. Tambour éclairé. Clayette de séchage. Option repassage permanent. Signal de fin de cycle variable. Porte reversible. Très grande contenance. Tout blanc.
N° 66140. Notre prix ord. 509,98 \$.
*Notre dernier prix 419,98 \$.

Liquidation
37998 \$
ch.

Gros électroménagers, rayon 627

Obtenez un rabais additionnel de 68 \$* !
Réfrigérateur Beaumark, 501 litres

Demi clayettes, 2 balconnets pouvant contenir 6 canettes, dans la porte, tablette dans le congélateur. Tout blanc.
N° 38325. Notre prix ord. 949,98 \$.
Notre dernier prix 767,98 \$.

Liquidation
69998 \$
ch.



Obtenez un rabais additionnel de 80 \$* !
Cuisinière Beaumark, 76 cm, à four autonettoyant

Table de cuisson relevable pour faciliter le nettoyage. Minuterie électronique avec mise en attente. Porte en verre. Tout blanc.
N° 15325. Notre prix ord. 899,98 \$.
*Notre dernier prix 779,98 \$.

Liquidation
69998 \$
ch.

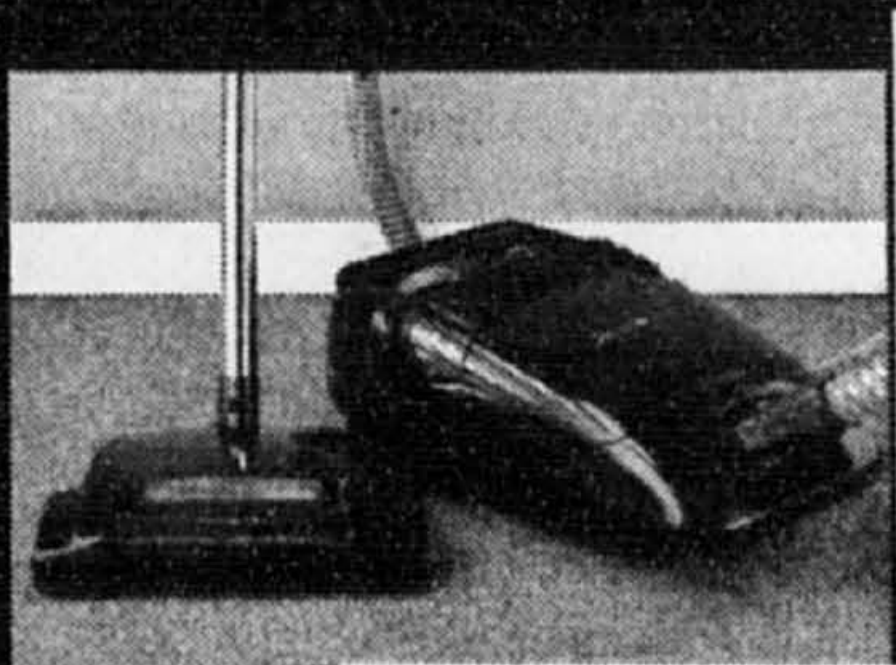
Gros électroménagers, rayon 627

120 \$ de rabais !
Aspirateur Beaumark à électrobrosse

Busse à tapis motorisée. Rouleau à double balai, autorégulation de la hauteur. Moteur avec pointe de 4 ch. N° 98406.
Notre prix ord. 399,98 \$.

Liquidation
27998 \$
ch.

Gros électroménagers, rayon 627



40 \$ de rabais !
Aspirateur vertical Beaumark

Moteur de 6 A. Double nettoie-bordure, 3 réglages selon la hauteur des fibres. Triple système de filtration. Cordon de 6 m. Protège-meuble. N° 99206.
Notre prix ord. 119,98 \$.

Liquidation
7998 \$
ch.

Gros électroménagers, rayon 627



Prime !
Obtenez un paquet de sacs d'aspirateur à l'achat d'un aspirateur vertical Beaumark, n° 99206.

Prime !
Obtenez le balai électrique n° 161A à l'achat de l'aspirateur Beaumark à électrobrosse, n° 98406.



la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

* Notre prix ordinaire a été le prix auquel un article est habituellement offert à la Baie ce n'est pas une indication du prix auquel sont vendues les marchandises en question. Tant qu'il y en aura. Desolés, pas de bons d'achat différé.

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®

ACTUALITÉS

Pierre Jeannot nommé chancelier de l'UQAM

PIERRE GINGRAS

■ Pierre Jeannot, directeur général de l'Association internationale des transporteurs aériens (IATA), sera nommé officiellement chancelier de l'Université du Québec à Montréal au cours d'une grande cérémonie vendredi, à la Place des Arts.

C'est la première fois depuis ses débuts, en 1969, que l'UQAM nomme un chancelier, un poste honorifique qui amènera son titulaire à représenter l'UQAM dans la communauté montréalaise ou encore, à l'occasion, à en être le porte-parole. Seule la constituante de Montréal aura un chancelier, a précisé le président du réseau de l'Université du Québec, Claude Hamel.

Même s'il est ainsi promu au premier rang hiérarchique de l'UQAM, le nouveau titulaire n'aura aucune tâche administrative.

« Non seulement M. Jeannot a-t-il été impliqué durant des années dans la vie de l'Université du Québec, mais sa feuille de route est aussi impressionnante, mentionne M. Hamel. Pour nous, c'est un événement très important. »

La nomination d'un chancelier est une tradition d'origine britannique qui s'est aussi établie au Canada. Il s'agit la plupart du temps d'un poste honorifique. A Montréal, les universités de Montréal, Concordia et McGill ont toutes un chancelier ou une chancelière à leur tête mais leur rôle varie selon l'institution. Par contre, ce poste n'existe pas aux États-

Unis. L'université Laval n'a pas de chancelier.

Surtout connu du public comme ex-président d'Air Canada, Pierre Jeannot a été membre du conseil d'administration de l'UQAM dès 1971 et il en a été le président de 1972 à 1977. Il a aussi été durant plusieurs années le président de la Fondation de l'UQAM, l'organisme chargé de recueillir des fonds pour l'institution. Il a aussi travaillé au siège social du réseau, à Québec, comme vice-président aux communications et il était alors responsable des télécommunications et de l'informatique.

Considéré comme un homme d'action, M. Jeannot a été nommé président d'Air Canada en 1984 après avoir gravi tous les échelons de l'entreprise durant une trentaine d'années. Il est de ceux qui étaient à l'origine de l'utilisation de la « boîte noire » dans les avions afin de déterminer dans la mesure du possible les causes d'accidents. Il a été un grand promoteur du fait français au sein de l'entreprise. M. Jeannot a aussi été un des principaux artisans de la privatisation d'Air Canada et il favorisa la création de compagnies affiliées dans les différentes régions du pays (Air Alliance au Québec).

D'origine française, le nouveau chancelier de l'UQAM est né à Montpellier, dans le sud de la France, en 1933 et sa famille serait arrivée au Canada au cours de la même année. Il a quitté la présidence d'Air Canada en 1990 et il est directeur général de l'IATA depuis le 16 juillet 1994.

L'ex-capitaine de l'Ojibwa accusé d'agression et de propos francophobes

Presse Canadienne

HALIFAX

■ L'ex-capitaine du sous-marin canadien *Ojibwa* comparait en cour martiale, accusé d'agression verbale et physique contre deux sous-officiers. Il est en outre accusé d'avoir adressé des propos francophobes au seul officier francophone.

Selon un officier qui témoignait hier, le lieutenant-commandeur Dean Marsaw a, au cours d'une petite fête, introduit un tube à cigare dans l'anus d'un officier ivre mort.

Après des mois de débats de procédure, la cour martiale a commencé à entendre la preuve hier. Aucun témoignage n'a por-

té sur les propos francophobes tenus par l'ex-capitaine.

Au cours de son témoignage, le lieutenant Douglas James Hart a révélé que lui et une douzaine d'officiers de la Marine ont organisé une petite fête au carré des officiers alors que le sous-marin *Ojibwa* était en rade au port d'Halifax le 19 décembre 1991.

Au moment où l'un d'eux, ivre, est tombé dans les pommes, les autres lui ont barbouillé le visage et la poitrine, puis ont descendu son pantalon jusqu'aux genoux, a dit M. Hart.

Il a ajouté que le capitaine Marsaw a pris un tube de cigare sur la table et l'a inséré dans l'anus de son officier évanoui.

Herpès génital Étude sur un vaccin

COUPLES RECHERCHÉS DANS LESQUELS L'UN OU L'AUTRE DES PARTENAIRES SOUFFRE D'HERPÈS GÉNITAL

Nous cherchons des volontaires pour évaluer un vaccin qui pourrait prévenir l'herpès génital chez les personnes à risque d'attraper l'herpès de leur partenaire.

Pour plus d'informations appeler:

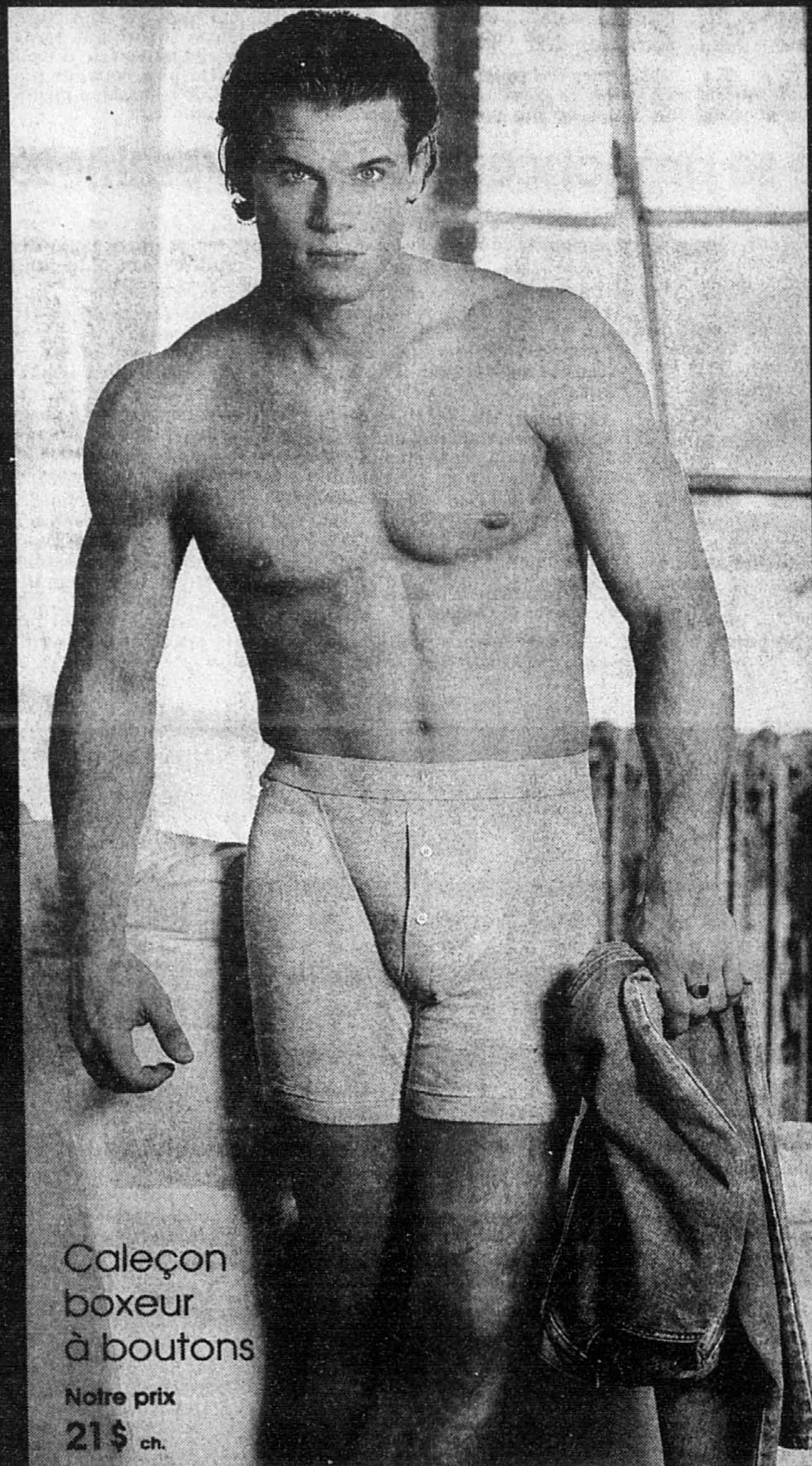
Hôpital Notre-Dame
Recherche - Dermatologie
Audray
Jour: 876-5699
Soirs et fins de semaine:
854-6256

Clinique Médicale
l'Actuel
Denise: 524-3639 ou
524-1001

Hôpital Général Juif
Dépt des maladies infectieuses
Gloria: 340-7578

Confidentialité assurée

Tout ce qu'il faut côté sous-vêtements!
Calvin Klein cK
Un must à votre magasin la Baie!



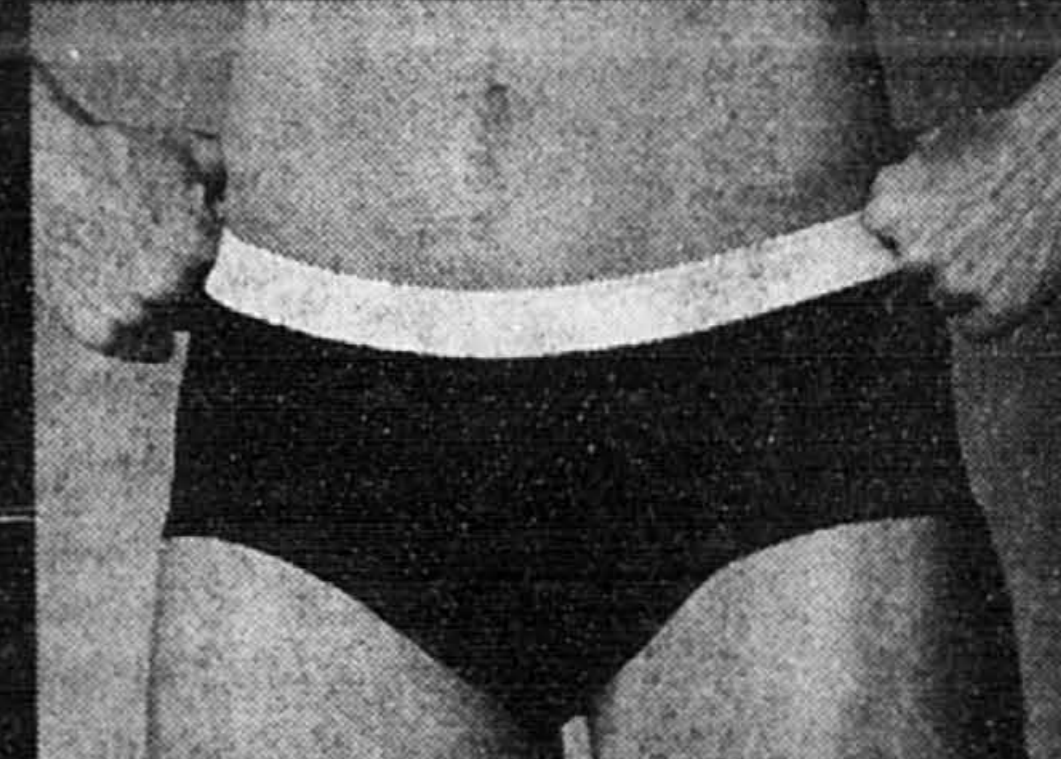
Caleçon
boxeur
à boutons

Notre prix
21\$ ch.

Encore plus pour vous!
Venez voir le vaste choix de modèles en magasin, vous trouverez sûrement ce que vous cherchez!



Caleçon boxeur
Notre prix 20\$ ch.



Slip de base
Notre prix 10,50\$ ch.



Caleçon boxeur
En tricot côtelé. Notre prix 24\$ ch.



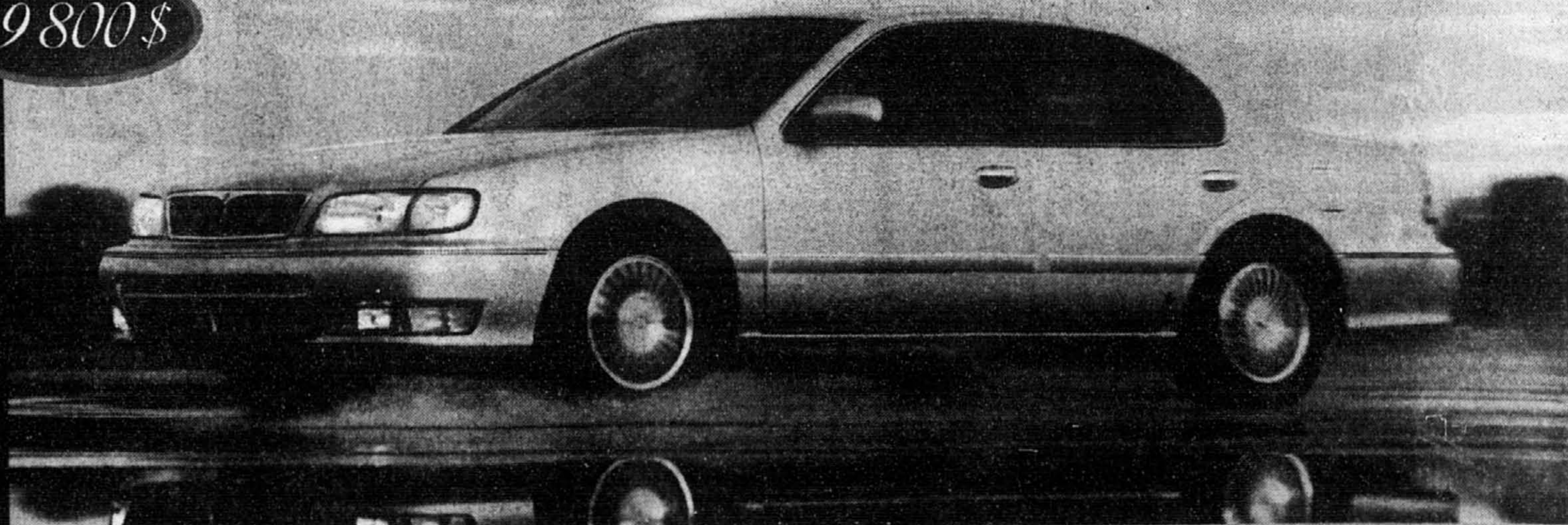
la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX

Bon
appétit!

39 800\$



La I30 d'Infiniti

Et si tout, vraiment tout, vous était servi sur un plateau d'argent? Un moteur de 3 litres à DACT de 190 chevaux, une suspension arrière multibras différentielle, une traction avant et un ABS avec quatre capteurs et quatre voies. Mais aussi, une télécommande de verrouillage des portes, beaucoup plus d'espace pour les jambes et un habitacle plus spacieux que celui de la Lexus ES300. Sans oublier des sièges chauffants en cuir, le régulateur automatique de la température, le climatiseur sans CFC et un système Bose avec radio AM/FM, lecteur de disques, lecteur de cassettes et six haut-parleurs. Au bout du compte, la I30 d'Infiniti offre plus de 70 caractéristiques de série. Maintenant, si cela ne suffit pas à satisfaire les plus fines bouches et les mauvaises langues, peut-être que son prix, lui, y parviendra!

INFINITI
The silent luxury

Le P.D.S.F. est tout-compris. Prix incluent le transport et la préparation. Taxes en sus.

MÉRIDIEN INFINITI
4000, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
(514) 731-7977

INFINITI LAVAL
305, boul. St-Martin Est, Laval
(514) 382-8550

SHERBROOKE INFINITI
4280, boul. Bourque, Rock Forest
(819) 820-1122

INFINITI QUÉBEC
5055, boul. des Gradins, Québec
(418) 528-2525